

BULLETIN MONDIAL METROPOLIS

Septembre 2005

Volume 5

Nos diverses cités



Nos diverses cités

HOWARD DUNCAN, Chef exécutif, projet Metropolis, Citoyenneté et Immigration Canada

En cette époque d'urbanisation galopante, parler de diversité c'est toujours parler de diversité dans les villes. L'urbanisation a deux volets : d'une part, le mouvement de population des régions rurales vers les régions urbaines d'un même pays et, d'autre part, l'arrivée d'immigrants et de réfugiés dans un nouveau pays et leur établissement dans les grandes villes.

L'effet combiné de ces deux types de migration a transformé les villes du monde – les rendant parfois méconnaissables – en un laps de temps relativement court. Les populations ont monté en flèche, la composition ethnique, raciale, culturelle et religieuse a changé de manière notable, la composition des différents quartiers a été modifiée et, dans certaines villes, les piliers économiques ne sont plus les mêmes. Les transformations de cette sorte sont rapides en certains endroits, et quand celles-ci sont difficiles, elles entraînent une série de réactions destructives, dont la fuite des classes moyennes blanches, le départ des entreprises et la perte subséquente d'emplois, ainsi que des tensions sociales. Mais quand les transformations se passent bien les villes deviennent plus prospères et novatrices, plus intéressantes et – c'est à souhaiter – plus tolérantes et accueillantes à l'égard de la diversité.

Le point commun de la plupart des villes est toutefois le fait que ces transformations n'étaient pas planifiées. L'urbanisation est rarement le fruit d'un effort conscient des villes. C'est plutôt la conjoncture économique et sociale, conjuguée aux politiques et aux programmes des gouvernements nationaux, qui crée les conditions propices à la migration vers les villes. Mais à défaut de pouvoir planifier les transformations urbaines, on peut prendre des mesures afin d'être mieux préparé aux transformations. À l'évidence, il faudrait une bonne communication entre les paliers de gouvernement sur une gamme de sujets, y compris le nombre d'immigrants attendus ainsi que les politiques économiques et sociales qui encouragent la migration vers un pays et vers ses villes. À cela s'ajoute la recherche sur les destinations préférées, sur les résultats économiques et sociaux et sur les flux migratoires mondiaux. Il faut savoir combien de gens vont arriver dans les villes, qui ils sont et qu'est-ce qu'ils apportent (en fait de compétences, d'expérience, de demande de services et, parfois, de difficultés), pour que les villes et leurs institutions, y compris les entreprises privées et le secteur des services sociaux, puissent planifier la réussite.

La plupart des immigrants n'emportent souvent pas beaucoup plus que leurs espoirs, leurs compétences et ce qu'ils

peuvent tirer de leurs réseaux sociaux. Ils arrivent incertains de leurs perspectives d'emploi tout comme de leur place dans la ville. La capacité d'adaptation des immigrants est indicatrice de la capacité de la ville à tirer parti de ce que qu'ils ont à offrir et à bien les accueillir en retour, ou encore de la capacité de la ville à composer avec le flux de nouveaux arrivants qui éprouvent parfois des difficultés à tracer leur voie. Pour que tout fonctionne bien, il importe donc que les villes suivent de près leur propre rendement et qu'elles soient conscientes des répercussions de l'immigration, sur elles et sur leur capacité à fournir les services requis. Des questions complexes de gouvernance sont en jeu, surtout dans les états fédérés, où les politiques et les mesures liées à l'immigration sont élaborées et appliquées par plus qu'un palier de gouvernement. Et si les immigrants s'établissent dans les grandes villes, il importe que les gouvernements fédéraux comprennent bien l'effet de l'immigration sur ces villes, puisque ses politiques, ses programmes et ses pratiques de répartition des revenus déterminent certaines des répercussions de la migration et limitent ou encadrent les mesures prises à l'échelle locale.

Metropolis espère contribuer à cette compréhension grâce aux recherches effectuées par ses membres sur les conséquences de l'immigration aux échelles nationale et locale, et sur les questions internationales qui prennent peu à peu le devant de la scène. Nous nous efforçons de rendre cette recherche utile aux responsables de la gestion de l'immigration et de ses effets sur nos villes en publiant les résultats dans le *Bulletin mondial*, dans des revues spécialisées, dans des monographies et autres, en les affichant sur nos sites Web et en les présentant à l'occasion de nos conférences et autres activités. La 10^e Conférence internationale Metropolis, intitulée *Nos diverses cités*, a lieu à Toronto, au Canada, du 17 au 21 octobre 2005. Nous espérons qu'elle aidera les responsables de tous les paliers de gouvernement ainsi que les chercheurs et les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales à cerner les transformations qui métamorphosent nos villes.

Les cités, la diversité et l'espace public

ANNEMARIE BODAR et JAN RATH, Institut d'études ethniques et des migrations, Université d'Amsterdam

L'espace public urbain est, à l'évidence, le site privilégié des rencontres entre la population hôte et les immigrants. Malheureusement, beaucoup ont de ces rencontres une perception peu encourageante : les discussions sur les liens entre immigration et espace public sont souvent dominées par la peur et l'insécurité. Sans banaliser ces craintes, nous estimons qu'il s'agit là d'une vision partielle et que l'espace public urbain peut aussi être un lieu de convergence, d'échanges et de possibilités.

Par ailleurs, malgré les efforts déployés sans cesse par les gouvernements pour disperser les immigrants et encourager leur installation à la campagne, la majorité gravite vers les grandes villes. Les analystes avancent que cette tendance est tributaire de l'offre de logements et d'emplois et de la présence des réseaux ethniques, mais on ne sait pas à quel point les immigrants diffèrent de la population hôte. De fait, les trois quarts de la population mondiale vivent maintenant dans les villes et le chiffre continue d'augmenter, ce qui n'est pas uniquement une conséquence des migrations internationales.

Les cités se caractérisent évidemment par la taille et l'hétérogénéité de leur population, mais aussi par l'anonymat des relations sociales ainsi que par les problèmes et contrastes sociaux qui y sont plus tangibles qu'ailleurs. La mobilité spatiale et sociale de la population urbaine, la croissance et le déclin des sous-cultures et des styles de vie urbains de même que le caractère mouvant des relations sociales entre individus et groupes en milieu urbain sont donc des sources majeures de préoccupation sur le plan politique.

Ces phénomènes cruciaux ont des dimensions socio-économiques particulières. On croit en effet que la place occupée par les cités dans l'économie émergente est encore plus importante que lors de l'ère industrielle. Les villes carrefours comme

Amsterdam, Berlin, Sydney ou Toronto sont effectivement devenues des nœuds de réseaux (inter)nationaux, entre communautés d'immigrants ainsi qu'entre entreprises et consommateurs. Les professionnels très spécialisés, les chercheurs d'emplois peu spécialisés et les vacanciers gravitent tous vers ces lieux et contribuent à la transformation rapide de ces sites de production industrielle en espaces de circulation de l'information et de consommation. Ces convergences ont forcément une incidence profonde sur le tissu social urbain. Elles modifient la structure des possibles, modèlent et remodelent les formes d'inclusion et d'exclusion et ajoutent de nouvelles dimensions à la diversité économique, sociale et culturelle existante. À l'heure actuelle, les cités postindustrielles apportent beaucoup de dynamisme à l'économie locale, notamment en stimulant les industries culturelles, en mobilisant la créativité et en faisant usage de symboles mondialement appréciés, mais trouvant leur source à l'échelle locale. Toutefois, peu importe ce qui se passe, la

Les espaces publics sont des lieux d'harmonie autant que de lutte.

« complexité dynamique » des cités (comme l'appelle Jane Jacobs) se transforme de manière spectaculaire depuis quelques années.

Ces processus se manifestent dans les espaces publics où les individus – représentants de professions, de classes sociales, de groupes ethniques, de nationalités, de cultures et sous-cultures très divers – se retrouvent en présence les uns des autres. Certes, les espaces publics, et notamment les rues, places et parcs, sont normalement accessibles à tous et à chacun, bien que l'accessibilité réelle varie d'un lieu à un autre ou d'un moment à un autre, sans parler de l'âge ou du sexe. Dans certaines circonstances, ces espaces publics peuvent devenir des domaines publics, c'est-à-dire, en d'autres termes, des lieux concrets d'interaction. Mais on l'a dit : une ville est un monde d'étrangers. C'est pourquoi les citoyens font en sorte d'être vus et ignorés, pour se croiser et s'éviter. Les espaces publics sont donc des lieux d'harmonie autant que de lutte. Voulant favoriser l'accessibilité et



Les cités, la diversité et l'espace public

l'habitabilité des espaces publics, les citoyens créent des mondes sociaux plus petits et maîtrisables, en s'appropriant par exemple des espaces publics particuliers et en y affichant leurs symboles propres. Ces processus, qui modifient le modèle, la lisibilité, l'évaluation et l'utilisation des espaces publics est peut-être fonction des ethnies.

Les manifestations de la diversité dans un espace public sont tributaires du milieu même, lequel change constamment étant donné la dynamique de la diversité ethnique, sur laquelle influe l'immigration. Le maillage entre immigration et espace public est donc spécifique à l'histoire et au lieu. Plus concrètement : auparavant, l'apparition de paysages vernaculaires ethniques – par exemple les quartiers chinois d'Amérique du Nord – était considérée comme un grave problème. De nos jours, la plupart des cités nord-américaines sont fières de l'existence de tels quartiers sur leur territoire et certains édiles appliquent même des mesures concrètes pour en stimuler la (re)création. En Europe, où intégration et dispersion spatiale sont pratiquement de rigueur, une telle organisation est plus surveillée qu'accueillie, même si on observe quelques signes d'un changement d'attitude.

Les liens entre immigration et espace public s'expriment, grosso modo, de deux façons interdépendantes. En premier lieu, l'immigration influe sur l'ordre et l'action dans l'espace public. L'utilisation de ce dernier par les immigrants peut différer de celle de la société majoritaire ou peut être perçue et vécue comme si elle était différente. Ainsi, les jeunes qui traînent sur le coin des rues sont monnaie courante dans la plupart des villes. Pourtant, les membres de la majorité éprouvent des sentiments différents et ont des réactions différentes si ces jeunes appartiennent à une minorité. Par exemple, les jeunes d'Afrique du Nord en Belgique, en France et dans les Pays-Bas, les jeunes Libanais en Nouvelle-Galles-du-Sud et d'autres groupes encore, considérés comme figurant au bas de l'échelle sociale, sont souvent associés à la délinquance et aux troubles sociaux. Leur utilisation de l'espace public génère la peur et les réactions connexes. Et ces réactions peu amènes risquent d'encourager à leur tour ces jeunes à adopter des comportements antisociaux, d'où un cercle vicieux. Mais l'évolution de l'ordre et de l'action dans un espace public n'est pas toujours associée à la peur. La présence des immigrants a redonné vie à des parcs publics dans diverses villes d'Europe. Il arrive que les citoyens nés dans la ville limitent leur utilisation des parcs au jogging ou à la promenade du chien alors que les familles immigrantes y font pique-niques et barbecues. Sans compter que l'usage de l'espace public est souvent fonction du sexe. Les musulmanes voilées, marchant quelques pas derrière leur mari ou alors totalement absentes des rues en sont un exemple. Les plaintes – peut-être stéréotypées – à l'égard de l'odeur pénétrante des aliments ethniques ou des sonorités inconnues des musiques ethniques montrent que l'ordre changeant de l'espace public est forcément visible. Les manifestations les plus visibles et les plus

envahissantes en sont les nombreux festivals, carnivals et défilés ethniques. Comment ne pas remarquer le passage du Nouvel An chinois avec les danses et les dragons, les battements de tambour assourdissants et les pétards ?

En second lieu, l'immigration modifie le paysage architectural. Les maisons évoquant les pagodes et les lieux de prière avec minarets et dômes changent le paysage de la rue de manière spectaculaire. Ce renouvellement de l'environnement bâti est souvent source de contestations véhémentes, ne serait-ce que pour

Les plaintes – peut-être stéréotypées – à l'égard des odeurs pénétrantes des aliments ethniques ou des sonorités inconnues des musiques ethniques montrent que l'ordre changeant de l'espace public est forcément visible.

des raisons symboliques et parce que ces transformations sont durables. Il ne faut pas oublier en effet que la plupart des structures sont conçues pour durer au moins 50 ans. Les débats enflammés sur la construction de mosquées spécialement conçues ou de résidences énormes au Canada illustrent l'empreinte plus profonde des changements du paysage des rues. Autre exemple : la construction de centres ou de quartiers commerciaux ethniques comme Chinatown ou Klein Turkei, avec leurs vitrines, leur mobilier urbain, et autres détails spécifiques à leur culture (Rath, 2005; Shaw et coll., 2004).

La prolifération de centres commerciaux ainsi que de festivals et de défilés ethniques est d'ailleurs particulièrement intéressante puisqu'elle est – tout au moins partiellement – le fruit d'intentions commerciales, et elle est étroitement liée à la nouvelle économie axée sur les services et au rôle des cités comme lieux de consommation. Sans suggérer que les autres manifestations de la diversité ethnique dans l'espace public sont moins pertinentes, il est intéressant d'approfondir l'étude de ce phénomène. Les inconditionnels de la vie citadine reconnaissent de plus en plus que la diversité urbaine est une ressource cruciale pour la prospérité des cités et un catalyseur potentiel de croissance socio-économique, d'autant plus que les investisseurs commerciaux considèrent cette diversité comme un facteur influent dans l'emplacement des entreprises. La commercialisation de la diversité, par le biais de l'exploitation à des fins commerciales de la présence d'autres ethnies et de leurs symboles, s'inscrit bien dans ce processus. Ceci aide à expliquer l'enthousiasme croissant démontré à l'égard des paysages « intéressants » qui ont un certain attrait pour les touristes et les visiteurs. Comme le souligne Zukin (1998, p. 836) « les représentants élus qui, dans les années 1960, auraient critiqué les immigrants et les modes de vie non traditionnels font aujourd'hui une promotion consciente des

possibilités diverses de leur cité en matière de consommation culturelle »[traduction]. Il faut y voir une valorisation nouvelle des espaces publics ethniques.

Mais cette transformation n'est pas « naturelle », elle est plutôt le produit de transformations et de conditions sociales, culturelles, économiques et politiques (Rath, 2005). Aussi, dans une large mesure, ces conditions dépendent les unes des autres et ont des liens étroits de causalité. D'abord, les communautés locales d'immigrants doivent, au sens propre et figuré, se tailler une place dans un espace qui est le cœur de la vie communautaire. Deuxièmement, la prolifération de petites entreprises fondées sur la réification de caractéristiques culturelles doit pimenter le paysage des rues. Troisièmement, il doit y avoir une infrastructure fondamentale qui soutient et favorise l'apparition du thème ethnique dans l'espace public. Enfin, il faut une certaine intervention réglementaire, qu'il s'agisse de règlements de zonage avantageux, de la création d'un milieu plus ou moins propre et exempt de criminalité ou de l'accessibilité de la zone en question.

Les inconditionnels de la vie citadine reconnaissent de plus en plus que la diversité urbaine est une ressource cruciale pour la prospérité des villes et un catalyseur potentiel de croissance socio-économique.

Toutefois, certaines interventions ralentissent, voire empêchent la transformation d'espaces publics ethniques en actifs économiques. D'abord, il arrive que la participation de certains se limite à l'occupation de postes précaires dans le secteur des services – des postes qui sont peu spécialisés, peu rémunérés, et sans possibilité d'avancement – ou à des postes au sein de petites boutiques familiales. Deuxièmement, des conflits intra-ethniques éloignent parfois ceux qui ont la mainmise sur ces espaces publics ethniques de ceux qui fournissent le dur labeur ou ne jouent qu'un rôle de figurants. Troisièmement, dans la même veine, les forces en présence peuvent exacerber les différences de pouvoirs entre les sexes. Quatrièmement, il y a risque de voir se renforcer les stéréotypes à l'égard de cet « autre » ethnique « authentique » ou l'expérience ethnique « authentique ». L'usage commercial de l'espace public ethnique suppose par ailleurs la création de mythes, d'images et de fantaisies, notamment au sujet de cet autre « exotique ». Il s'ensuit un « répertoire de manifestations culturelles qui répondent de mieux en mieux au besoin qu'éprouve le public de consommer et d'être spectateur » [traduction], mais ce voyeurisme et ce stéréotypage comportent néanmoins des dangers inhérents (Lin, 1998, p. 205). Cinquièmement, l'exposition des symboles ethniques à la vue d'un public toujours croissant peut être considérée comme une interférence indésirable, voire comme une sorte d'impérialisme

culturel. Sixièmement, la réglementation censée préserver ces espaces risque de favoriser l'homogénéisation et la fossilisation des paysages urbains et l'affaiblissement de leur dynamique économique. Enfin, la réification des espaces publics ethniques ne contribue pas nécessairement à l'acceptation sans réserve et à l'intégration des communautés d'immigrants. Les tensions entre communautés demeurent possibles. Cela dit, les minorités ethniques immigrantes laissent inévitablement une marque sur l'espace public urbain avec tout ce que cela comporte et tout ce qui s'ensuit.

Références

- LIN, J. *Reconstructing Chinatown. Ethnic Enclave, Global Change*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1998.
- RATH, J. « Feeding the Festive City. Immigrant Entrepreneurs and Tourist Industry », dans E. Guild et J. van Selm (dir.), *International Migration and Security: Opportunities and Challenges*, Londres et New York, Routledge, 2005.
- SHAW, S., S. BAGWELL et J. KARMOWSKA. « Ethnoscapes as spectacle. Reimagining multicultural districts as new destinations for leisure and tourism consumption », *Urban Studies*, vol. 41, n° 10 (septembre 2004).
- ZUKIN, S. « Urban lifestyles: Diversity and standardization in spaces of consumption », *Urban Studies*, vol. 35, n° 5-6 (1998).

➔ a.bodaar@uva.nl • j.c.rath@uva.nl
<http://users.fmg.uva.nl/jrath/>

The Rome of Religions

En 2004, la Ville de Rome a publié *Roma delle religioni/The Rome of Religions*, un ouvrage qui fait un bref survol des diverses religions qui se pratiquent à Rome, toutes contribuant à la diversité de la ville. Les auteurs guident les lecteurs vers des sources d'information sur chacune des religions et expliquent où trouver chacune des institutions religieuses.



Pour en savoir plus, communiquer avec Franca Eckert Coen :

➔ f.coen@comme.roma.it

Le rôle des villes dans l'intégration des immigrants

BRIAN RAY, Département de géographie, Université d'Ottawa

Il est depuis longtemps admis que les zones urbaines, et particulièrement les grandes villes, sont des lieux fertiles de diversité culturelle. New York, Los Angeles, Toronto, Sydney, Londres, Paris et autres villes qui reçoivent des migrants de partout au monde sont des exemples de la diversité culturelle, sociale et religieuse que beaucoup considèrent comme un trait fondamental des lieux aptes à prospérer – sur les plans économique et social – en cette époque d'interdépendance mondiale.

L'histoire a toutefois déjà montré que la diversité ne suffit pas à l'inclusion durable des groupes qui peuplent la ville. L'effondrement en conflits interethniques de villes où le multiculturalisme se développait en harmonie met en lumière la fragilité de la diversité culturelle – citons à titre d'exemple les villes de Vienne avant la Première Guerre mondiale, Varsovie avant la Deuxième Guerre mondiale et, plus récemment, Beyrouth, Sarajevo et Srebrenica. Les villes qui aspirent à devenir des sociétés inclusives et culturellement diversifiées doivent d'abord apprendre à vivre avec la diversité culturelle, à gérer les échanges culturels entre populations, organisations et établissements, et à lutter contre l'injustice et la discrimination.

Dans la plupart des villes, les efforts déployés pour réduire la polarisation sociale et gérer la diversité culturelle reposent sur des politiques sociales en matière d'éducation publique, de soins de santé et de soutien du revenu qui sont du ressort de gouvernements fédéraux, provinciaux ou régionaux. Mais l'inclusion sociale dépend aussi de la qualité des innombrables interactions qui animent le kaléidoscope des individus, groupes sociaux et institutions qui composent une ville. À cet égard, les politiques de gestion de la diversité et d'intégration des nouveaux arrivants et des résidents de longue date dans des contextes sociaux, économiques et politiques dynamiques ressortissent autant aux administrations municipales. Les villes doivent aussi montrer la voie en se détournant des pratiques favorisant l'exclusion et la ségrégation, si manifestes partout où vivent des gens. L'inclusion sociale en milieu urbain n'est pas un simple processus organique.

Les programmes de gestion et d'intégration

La gestion de la diversité et la création des conditions propices à l'inclusion sociale ne sont plus le fait des vieilles administrations municipales centralisées. Dans plusieurs villes, la majorité des

immigrants, de fraîche ou de longue date, s'établissent en banlieue et non plus dans les enclaves traditionnelles du noyau central qui dominant encore nos paysages ethniques imaginés. Aux États-Unis, cette tendance s'observait dans certaines grandes villes d'entrée de l'immigration dans les années 1980, mais depuis une dizaine d'années, les quartiers suburbains des villes d'entrée nouvelles ou établies depuis longtemps sont devenus les nouvelles enclaves multiethniques. Les villes-centres ont une longue expérience du travail avec des populations diverses, mais les municipalités de banlieue sont forcées au rattrapage en matière de gestion de la diversité.

Les immigrants ont des besoins divers, par exemple en ce qui a trait au logement, à l'éducation, à l'apprentissage d'une langue, et au transport public efficace qui les mène vers des emplois dispersés sur de vastes aires métropolitaines. Certes, ces besoins ne sont pas nouveaux, mais ils compliquent l'intégration étant donné le lieu de résidence des immigrants dans les régions métropolitaines. Jusqu'à récemment, contrairement à de nombreuses villes-centres, les municipalités de banlieue ont besoin de fournir beaucoup de services d'intégration aux nouveaux arrivants et à leurs enfants. Aussi, la plupart des banlieues ont que peu d'expérience en gestion des communications interculturelles ou en promotion de l'inclusion sociale entre quartiers diversifiés sur les plans culturel et linguistique. Dans les banlieues faiblement peuplées, où l'homogénéité socioculturelle est une condition archétypique, voire un principe fondateur, l'émergence d'une pluralité de cultures est un changement radical. Il est difficile d'encourager l'intégration là où se rencontrent différentes cultures et différents groupes sociaux : écoles, lieux de travail, quartiers, rues, centres commerciaux et terrains de soccer.

La ville a-t-elle un rôle à jouer?

Les villes sont des entités sociales, économiques et politiques créées par l'action d'innombrables individus et relations parmi un vaste éventail d'institutions et d'organisations. Elles sont en outre le reflet de décisions passées sur la construction et la densité, l'aménagement du territoire, le transport, le développement économique, les processus et la représentation politiques ainsi que l'organisation sociale.

Bon nombre de ces décisions, souvent prises voici des décennies sans égard au pluralisme culturel qui caractérise l'immigration

contemporaine, influent toujours sur les possibilités d'inclusion sociale et d'intégration. Dans une ville née au 18^e siècle tout comme dans une « banlieue technologique » du 20^e siècle, les politiques et pratiques adoptées pour mitiger la fragmentation et la polarisation socio-économiques reflètent aussi le contexte constitutionnel, économique et social contemporain, tout comme la configuration politique. Par conséquent, les « solutions » aux difficultés que posent l'immigration et la diversité culturelle à l'échelle locale seront diverses.

Les administrations locales jouent un rôle fondamental, trop souvent sous-estimé.

Beaucoup de gouvernements nationaux et de gouvernements d'États et de provinces se passent de politiques urbaines, mais leurs politiques sociales et économiques « non urbaines » influent directement sur l'inclusion sociale et la gestion de la diversité dans les villes. Les politiques de soutien du revenu et d'aide sociale qui fixent un seuil au soutien offert aux individus et ménages défavorisés peuvent faire beaucoup pour atténuer les formes extrêmes de polarisation sociale. Cela vaut aussi pour les politiques d'éducation publique et de soins de santé universels. L'investissement des paliers supérieurs de gouvernement dans une infrastructure urbaine coûteuse, surtout dans les plus vieilles villes, peut aussi réduire des différences extrêmes dans la qualité des biens et des services publics mis à la disposition des différents quartiers. Dans certains pays, les différents ordres de gouvernement appliquent des politiques destinées à réduire l'isolement et la fragmentation sociale grâce à un investissement dans le logement social et un réseau efficace de transport public.

Les politiques sociales, économiques et fiscales mises en œuvre par les gouvernements fédéraux, des États ou des provinces tissent le contexte global dans lequel peut s'exercer la gestion efficace des questions de diversité. Mais les administrations locales jouent un rôle fondamental, trop souvent sous-estimé. C'est particulièrement le cas dans nos sociétés postindustrielles. Étant le lieu de croissance de l'économie axée sur le savoir, les villes jouent un rôle toujours plus marquant dans les affaires économiques, politiques, informationnelles et culturelles de la société. Ce sont elles qui sont les mieux placées pour traiter des nombreux aspects de l'inclusion des nouveaux arrivants, qu'il s'agisse d'atténuer l'exclusion sociale et résidentielle des groupes marginalisés et défavorisés, de rendre les services publics et l'emploi plus accessibles socialement et géographiquement, et d'édifier des structures administratives démocratiques, efficaces et équitables à l'échelle locale.

Qui plus est, les villes se distinguent parce qu'il leur revient d'organiser et de réglementer de nombreuses activités de la vie urbaine quotidienne, prosaïques certes mais non moins indispensables à l'inclusion sociale et économique des résidents. Les plus gros points de friction nuisant à l'intégration bidirectionnelle entre immigrants et communautés hôtes concernent les occasions de rencontres bénéfiques entre les groupes dans des espaces publics et l'accessibilité des services et des biens, que certains estiment inégale. L'application du code du bâtiment, la gestion

des logements sociaux, la police, les écoles, les services de transport et le soutien au développement économique d'une gamme de groupes sociaux et de communautés ne sont peut-être pas des priorités nationales. Mais ces questions, les politiques qui les encadrent et l'application de ces dernières font la différence à l'échelle où l'inclusion sociale se vit et se négocie quotidiennement.

Les villes ne manquent pas de modes d'intervention propres à encourager l'intégration entre nouveaux arrivants et résidents de naissance ainsi que la création d'un milieu où l'inclusion est la norme, plutôt que l'exclusion et les conflits. Nous en avons pour preuve quelques exemples prometteurs d'actions progressistes en matière d'autonomie administrative, de logement et de transport urbain.

À besoins locaux, politiques locales : structures de gouvernance

Depuis une vingtaine d'années, les villes sont le théâtre d'une démocratisation de l'administration locale et d'une participation accrue des groupes sociaux et communautaires aux affaires locales. La gouvernance – à ne pas confondre avec gouvernement – est devenue un concept d'influence lorsqu'il s'agit de structurer l'interaction entre les administrations locales et la société civile.

Certaines administrations municipales cultivent les relations avec les communautés et groupes sociaux minoritaires, y compris immigrants et réfugiés, pour favoriser la participation de ces derniers aux actions et programmes qui influent sur leur vie. À Portland, dans l'Oregon, le centre métropolitain des droits de la personne et le bureau d'action communautaire de la ville ainsi que le bureau des partenariats entre écoles et communautés du comté de Multnomah ont sciemment suscité la participation de plusieurs communautés de réfugiés et d'immigrants à diverses initiatives, dans le cadre d'un projet appelé *Building the New American Community* [ou Édifions la nouvelle communauté américaine]. Cette collaboration à l'établissement de relations de gouvernance avec les communautés des nouveaux arrivants qui connaissent mal la politique et l'administration locales passe par des projets qui stimulent l'essor économique des quartiers et débouchent sur des programmes qui visent à répondre aux besoins des immigrants d'âge scolaire, aux jeunes de la seconde génération et à leurs familles.

L'importance des résultats inattendus : aménagement du territoire urbain et intégration

Il arrive qu'avec un peu de chance, les décisions prises des décennies plus tôt, en temps de crise, favorisent de manière inattendue l'inclusion sociale dans les villes et banlieues multi-ethniques d'aujourd'hui. C'est ainsi que des décisions touchant l'expansion suburbaine à Montréal dans les années 1950 et 1960 ont des répercussions très positives en ce qu'elles atténuent la ségrégation spatiale et contribuent à la cohésion des communautés au sein de certains groupes ethniques de la ville contemporaine.

Devant la crise du logement qui frappait Montréal après la Deuxième Guerre mondiale, la Ville a décidé de favoriser la construction de logements locatifs de densité moyenne et de maisons unifamiliales dans des quartiers qui constituaient alors la

Le rôle des villes dans l'intégration des immigrants

ceinture suburbaine. La crise s'est éventuellement résorbée et, avec le temps, un nombre croissant de ménages d'immigrants se sont établis dans ces logis relativement abordables. Ainsi, les familles élargies des immigrants du sous-continent indien profitent de la proximité relative des logements locatifs et des maisons unifamiliales pour entretenir des relations étroites même si elles en sont à des étapes différentes de l'établissement et du processus d'intégration. Les familles cherchent délibérément des logements à louer dans les mêmes quartiers que leurs parents établis depuis plus longtemps, afin de préserver des réseaux sociaux riches en information et en soutien mais aussi pour nouer des liens avec des communautés indiennes plus vastes, atténuant ainsi le sentiment d'isolement. Dans un même temps, la proximité relative de gens de classes sociales et d'origines ethnoculturelles différentes dans ces banlieues a permis aux nouveaux arrivants de profiter d'informations, d'emplois et de réseaux sociaux qui transcendent leur groupe ethnique.

Le transport public et le maillage d'une ville fragmentée

On ne saurait surestimer l'importance du transport public pour l'inclusion sociale et l'accessibilité de l'emploi dans les villes où les noyaux d'activité professionnelle sont dispersés sur une vaste zone métropolitaine. Même dans une petite ville comme Lowell, au Massachusetts, le transport est un facteur essentiel d'intégration. On a découvert par exemple que l'arrêt des services d'autobus publics immédiatement après l'heure de pointe en fin de journée empêchaient réfugiés et immigrants de suivre des cours d'anglais le soir.

Dans la même veine, il est maintenant démontré que l'investissement considérable des villes de Toronto et de Montréal dans des réseaux de métro et d'autobus après la Deuxième Guerre mondiale a amélioré de beaucoup la capacité des nouveaux immigrants de profiter des possibilités d'emploi comme des

services publics. Les chercheurs ont montré que les investissements de la communauté urbaine de Toronto en vue d'un réseau de transport public intégré, couplés aux politiques de mise en commun des recettes fiscales des municipalités de banlieue de classe moyenne et de la ville-centre, plus pauvre, ont aussi contribué à la cohésion sociale dans la région métropolitaine. Mais ces investissements doivent toujours être adaptés à l'évolution urbaine, sous peine de voir la situation se dégrader. Par exemple, au cours des dernières décennies, la faiblesse de l'investissement dans le transport public et l'absence de relations de partage fiscal direct entre les nouvelles et les anciennes municipalités de la communauté urbaine de Toronto ont creusé l'écart entre les zones résidentielles et ont créé des obstacles au marché du travail pour les personnes les moins bien nanties.

Perspectives d'avenir : cités et diversité

Partout au monde, les villes deviennent des points de convergence de la croissance économique postindustrielle et de l'établissement des immigrants, et les administrations municipales, les agences, les groupes sociaux de même que la société civile marquent de plus en plus de leur influence les voies de l'inclusion sociale et de l'intégration. Ceci signifie, d'une part, que les villes vont mettre en œuvre de nouvelles politiques et de nouveaux programmes. Aussi, certaines villes pourraient assumer des responsabilités qui incombent jusqu'ici à un ordre supérieur de gouvernement, en vue de réagir aux besoins, aux difficultés et aux possibilités associés à l'arrivée de nouveaux résidents, de nouvelles institutions et de nouvelles activités économiques.

Cela veut également dire que les villes doivent continuer de jouer un rôle dans la création de milieux sociaux inclusifs au moyen d'initiatives stratégiques de gestion urbaine, même si celles-ci ne sont qu'indirectement liées aux immigrants, à leur établissement et à leur intégration. Le transport urbain, le logement et la police, par exemple, ne sont pas généralement considérés comme des programmes d'intégration des immigrants, bien qu'ils visent une meilleure inclusion sociale.

Alors qu'elles élaboreront et mettront en œuvre des politiques de double intégration, certaines villes tireront parti d'avantages découlant de décisions prises des décennies plus tôt. D'autres seront en butte à un paysage urbain et à un environnement social qui semblent incapables de bénéficier des avantages qu'on prête généralement à la diversité culturelle dans une économie postindustrielle. Dans un cas comme dans l'autre, l'inclusion sociale et l'équité seront au prix de solutions stratégiques multiples. L'enjeu est en effet la diversité culturelle et sociale, la diversité des situations et la fluidité qui caractérisent les sociétés multiethniques d'aujourd'hui.

►► bray@uottawa.ca

Publié initialement sur le site de Migration Information Source (www.migrationinformation.org), un projet du Migration Policy Institute.

Éléments d'un milieu urbain propice à l'inclusion

- Tracé des rues
- Coût et accessibilité du transport public
- Lieu et accessibilité des emplois
- Administration des écoles
- Gestion des services de police
- Développement économique profitable à des groupes sociaux divers
- Application des codes de l'emploi, des règlements régissant le commerce et des règles de droit
- Enlèvement des ordures
- Délivrance de permis pour les marchands ambulants et pour l'occupation de l'espace dans les marchés publics
- Coût des terrains à usage industriel et prestation de services

L'immigration, la réforme de l'éducation et les écoles en milieu urbain

MICHAEL FIX, Migration Policy Institute¹

Ce court article décrit les tendances de la politique américaine en matière d'éducation dans le contexte de l'intégration des immigrants. Il est ensuite question de la population croissante d'élèves immigrants et de sept défis que pose la nouvelle immigration aux réformateurs de l'école en milieu urbain.

L'hypothèse de départ, c'est qu'il existe une asymétrie fondamentale entre les politiques en matière d'immigration et celles en matière d'intégration des immigrants aux États-Unis. Les premières, qui sont en gros plutôt inclusives selon les normes internationales, permettent l'entrée d'environ 800 000 immigrants par année. Par ailleurs, aux États-Unis, les politiques nationales d'intégration des immigrants sont confuses, minimales, voire sous-financées, du moins par rapport au Canada. Après tout, les États-Unis (à l'instar de la plupart de ses États) ne comptent aucun organisme ni département qui se consacre à l'intégration des immigrants et peu de politiques sont élaborées en ayant à l'esprit la présence de nouveaux arrivants. De fait, même les projets actuels de réforme importante, voire d'expansion du système d'immigration, sont en grande partie muets au sujet des programmes d'intégration sociale.

Néanmoins, les dernières réformes nationales dans le domaine de l'éducation peuvent être considérées comme se démarquant de cette approche générale de laisser-faire en ce qui concerne l'intégration, en particulier pour ce qui est des enfants classés comme des apprenants de la langue anglaise ou comme des élèves ayant une connaissance limitée de l'anglais. La réforme la plus remarquée et la plus controversée fut celle de 2002 (No Child Left Behind Act), laquelle visait à réduire les écarts grandissants et persistants des résultats des élèves pauvres, membres de groupes minoritaires et connaissant peu l'anglais, par rapport à ceux des groupes au rendement supérieur. Les réformes adoptées exigent non seulement que les écoles déterminent les besoins des élèves ayant une connaissance limitée de l'anglais et des élèves immigrants, et y répondent, mais que l'on oblige les écoles à rendre des comptes sur les progrès réalisés par les populations visées, tant dans l'apprentissage de l'anglais qu'en lecture, en mathématiques et en sciences.

Voici en bref les réformes récemment apportées par le gouvernement fédéral américain :

- l'obligation faite aux écoles de déclarer les notes obtenues aux examens d'État par les élèves qui maîtrisent mal l'anglais ainsi que les notes des élèves venant de milieux à faible revenu, minoritaires ou des élèves handicapés;

- l'imposition de dures sanctions aux écoles dont les élèves maîtrisant mal l'anglais ne font pas de progrès, les élèves pouvant alors changer d'école ou recevoir des services éducatifs additionnels; dans certains cas, on force l'école à fermer et à se réorganiser;
- l'obligation faite de confier une classe bilingue et d'apprentissage de l'anglais langue seconde à un professeur « très qualifié » et, dans beaucoup de cas, aidé d'un auxiliaire;
- l'obligation faite aux parents, en particulier ceux qui connaissent peu l'anglais et qui sont peu alphabétisés, d'essayer de s'impliquer, et ce, dans leur langue maternelle, dans la mesure du possible.

Il existe une incohérence fondamentale entre les politiques américaines en matière d'immigration et celles en matière d'intégration des immigrants.

Étant donné que 95 p. 100 de tous les enfants d'immigrants et 91 p. 100 des élèves qui ont une connaissance limitée de l'anglais fréquentent des écoles en milieu urbain, c'est aux villes de plus en plus diverses que revient le défi de répondre à une évolution démographique provoquée par l'immigration. Dans un récent rapport sur la composition de la population étudiante en mutation, l'Urban Institute soulignait plusieurs tendances qui façonneront la réaction des écoles urbaines américaines aux réformes susmentionnées en matière de reddition de comptes (Capps et coll., 2005).

Le premier défi vient du simple fait que le nombre d'enfants d'immigrants a subi une hausse marquée (ils représentent un enfant d'âge scolaire sur cinq), tout comme la proportion d'enfants qui ont une connaissance limitée de l'anglais. À la suite de l'augmentation de l'immigration (plus de 14 millions d'immigrants sont arrivés aux États-Unis dans les années 1990), la proportion d'enfants d'immigrants dans la population d'âge scolaire a augmenté rapidement, passant de 6 p. 100 en 1970 à 19 p. 100 en 2002. En 2010, les enfants d'immigrants représenteront 30 p. 100 de la population scolaire de la maternelle à la 12^e année.

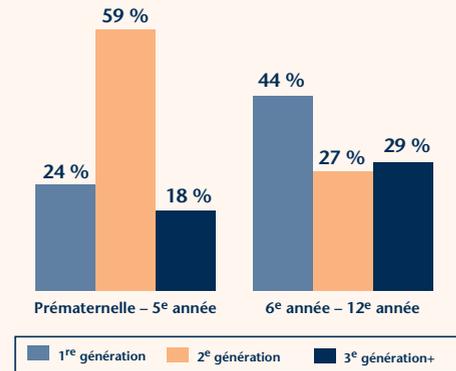
1 Cet article s'appuie en partie sur deux rapports récents : Randy Capps, Michael Fix et coll., *The New Demography of America's Schools: Immigration and the No Child Left Behind Act*, (Washington, D.C., The Urban Institute, 2005); et Jeanne Batalova et Michael Fix, « A Profile of Adolescent English Language Learners », The Migration Policy Institute, (à venir).

La proportion d'enfants d'âge scolaire qui maîtrisent mal l'anglais a également augmenté rapidement au cours des deux dernières décennies. Si on examine les données sous un autre angle, disons qu'entre 1990 et 2003, la population scolaire qui maîtrise mal l'anglais a augmenté de 83 p. 100, alors que la population scolaire globale a augmenté de 12 p. 100 (NCELA, 2004). On constate une très grande variation d'un État à l'autre : la Californie, qui compte le tiers de tous les élèves maîtrisant mal l'anglais, a vu sa population scolaire augmenter de 30 p. 100; en Caroline du Nord, on parle de 500 p. 100. En 2000, la part des élèves qui maîtrisaient mal l'anglais était à son plus fort à la maternelle (10 p. 100) et diminuait progressivement, à mesure que l'on montait de classe, du fait que les enfants apprenaient l'anglais.

Le deuxième défi des écoles en milieu urbain vient de la dispersion de la population immigrante. Bien que les enfants d'immigrants d'âge scolaire soient concentrés dans les États à forte population et dans les grands centres urbains, on observe également leur dispersion rapide dans les États ou villes qui n'accueillent traditionnellement pas les immigrants. À l'instar des immigrants en général, les enfants d'immigrants d'âge scolaire sont très concentrés dans six États : Californie, New York, Texas, Floride, Illinois et New Jersey, mais leur nombre est en croissance rapide dans beaucoup d'autres États. En 2000, près de la moitié (47 p. 100) des enfants d'âge scolaire en Californie étaient des enfants d'immigrants. Par ailleurs, le nombre d'enfants d'immigrants a augmenté le plus rapidement entre 1990 et 2000 dans le Nevada (206 p. 100), suivi de la Caroline du Nord (153 p. 100), de la Georgie (148 p. 100) et du Nebraska (125 p. 100). Ces changements ont été grandement ressentis dans des villes-carrefours telles que Las Vegas, Charlotte, Atlanta et Omaha. La nouvelle diaspora coïncide avec la mise en œuvre de la réforme de l'éducation. En principe, les aménagements nécessaires à ce mouvement migratoire vers les villes en pleine croissance pourraient être particulièrement difficiles pour les écoles en milieu urbain ou rural, lesquelles ont moins d'expérience dans l'établissement de nouveaux arrivants et ont des structures institutionnelles moins bien adaptées à cette fin. De plus, les nouveaux immigrants qui se retrouvent dans ces États en croissance sont arrivés plus récemment, sont plus susceptibles d'être pauvres, maîtrisent moins bien l'anglais et sont plus susceptibles d'être sans papiers, contrairement aux autres immigrants qui sont dans les secteurs traditionnels d'accueil et aux États-Unis dans l'ensemble (Capps, Fix et Passel, 2002).

Un troisième défi vient de la répartition des nouveaux arrivants entre les divers ordres d'enseignement et leur concentration relativement élevée dans les écoles secondaires. La plupart des enfants d'immigrants légaux ou illégaux qui fréquentent l'école sont nés aux États-Unis. Dans l'ensemble, les trois quarts des enfants d'immigrants d'âge scolaire sont nés aux États-Unis. (En fait, les deux tiers des enfants d'immigrants sans papiers aux États-Unis sont des citoyens nés aux États-Unis.) Assez curieusement pourtant, les élèves nés à l'étranger comptent pour une part plus importante de la population scolaire au niveau secondaire plutôt qu'au niveau élémentaire. Le pourcentage d'enfants d'immigrants nés à l'étranger est plus faible à la prématernelle (un enfant sur huit) et plus élevé de la 6^e à la 12^e

Graphique 1 : Plus d'enfants nés aux États-Unis, par rapport aux enfants nés à l'étranger, maîtrisent mal l'anglais



Source : Calculs de l'Urban Institute.

année (un enfant sur trois). L'explication est simple : les enfants plus âgés vivent depuis plus longtemps et, par conséquent, ont eu plus d'occasions d'entrer aux États-Unis. Ce fait met en évidence deux incompatibilités politiques auxquelles doivent faire face les éducateurs urbains. D'abord, relativement peu de ressources sont dirigées vers les écoles secondaires, compte tenu de la part d'élèves nés à l'étranger et arrivés récemment. De plus, les écoles secondaires sont moins bien équipées pour donner l'enseignement linguistique et l'alphabétisation dont beaucoup d'élèves étrangers entrant en fin d'études secondaires ont besoin (Ruiz de Velasco, Fix et Clewell, 2000).

Le quatrième défi que doivent relever les écoles en milieu urbain est lié à la pauvreté grandissante des enfants d'immigrants aux États-Unis. Les principales sources d'immigration aux États-Unis, autrefois l'Europe et le Canada, sont maintenant l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et l'Asie, ce qui entraîne une augmentation de la pauvreté chez les enfants d'immigrants. En 1970, le degré de pauvreté des enfants d'immigrants et des enfants immigrants était à peu près le même que celui des Blancs non hispanophones et beaucoup moindre que celui des jeunes afro-américains. En 2002, la pauvreté, chez tous les enfants, avait augmenté et la part qui revenait aux enfants de la 6^e à la 12^e année nés à l'étranger et dont la famille avait un faible revenu (47 p. 100) rivalisait avec la part constatée chez les Afro-américains (55 p. 100). Cette évolution souligne le fait que la pauvreté constitue un problème croissant chez les enfants d'immigrants, une situation qui a d'énormes répercussions sur la répartition des subventions aux défavorisés. On ne s'étonnera pas de constater que le degré de pauvreté est particulièrement élevé chez les enfants d'immigrants qui maîtrisent mal l'anglais (60 p. 100).

Le cinquième défi vient de la présence dominante de ce que les professeurs appellent « les élèves maîtrisant mal l'anglais depuis longtemps », plusieurs d'entre eux étant nés aux États-Unis. Selon les données du recensement américain, la plupart des élèves qui maîtrisent mal l'anglais, tant dans les écoles élémentaires que secondaires, sont nés et ont grandi aux États-Unis. Plus des trois quarts des enfants qui maîtrisent mal l'anglais et qui fréquentent

2 Par « enfants d'immigrants » on entend les enfants dont au moins un des parents est né à l'extérieur des États-Unis.

l'école élémentaire et plus de la moitié des enfants qui maîtrisent mal l'anglais et qui fréquentent l'école secondaire sont nés aux États-Unis. Plusieurs ont des parents nés aux États-Unis (voir la Figure 1). Il est évident que beaucoup d'enfants qui maîtrisent mal l'anglais n'apprennent pas l'anglais, même après avoir fréquenté l'école pendant au moins sept ans, ce qui porte à croire que le système d'éducation américain n'a pas su répondre à leurs besoins. Ce fait renforce fortement la logique de base des réformes de l'éducation axées sur la responsabilisation.

D'autres données nationales révèlent un autre défi d'ordre linguistique troublant auquel doivent faire face des écoles en milieu urbain : la ségrégation croissante des élèves qui maîtrisent mal l'anglais. Cette tendance est due dans une large mesure à la ségrégation résidentielle existante, selon la race, l'ethnie et le revenu. En 1999, plus de la moitié (53 p. 100) des élèves maîtrisant mal l'anglais fréquentaient les écoles où plus de 30 p. 100 de la clientèle maîtrisaient mal l'anglais, une proportion qui a augmenté depuis 1995. En revanche, 57 p. 100 des élèves qui maîtrisent l'anglais fréquentent des écoles dont moins de 1 p. 100 de la clientèle maîtrise mal l'anglais. Ce n'est pas seulement dans les villes-carrefours traditionnelles que l'on retrouve ce modèle : on le constate également dans les villes et les États en croissance. Bien sûr, cette tendance révèle que les enfants qui maîtrisent mal l'anglais aux États-Unis non seulement fréquentent des écoles qui font l'objet d'une ségrégation économique et ethnique, mais des écoles qui sont isolées sur le plan linguistique. De plus, un élément qui est apparu à cette étape précoce d'application des nouvelles normes de reddition de comptes veut que ces écoles « à forte proportion de clientèles incompetentes en anglais » ne réussissent particulièrement pas à répondre aux normes et sont particulièrement sujettes à des sanctions (Kim et Sunderman, 2004). Une étude récente de l'Urban Institute s'est penchée sur ces écoles à forte proportion d'élèves qui ne maîtrisent pas l'anglais et ont découvert que ces écoles sont essentiellement urbaines et de grande taille, comparativement aux écoles qui ont peu ou pas d'élèves qui ne maîtrisent pas l'anglais, et les directeurs et le personnel enseignant de ces écoles ont moins d'expérience (Cosentino de Cohen et coll., 2005).

Enfin, l'isolement linguistique de ces enfants dans les écoles urbaines est également présent à la maison, puisque la plupart des enfants qui maîtrisent mal l'anglais vivent dans des familles « isolées sur le plan linguistique ». En 2000, environ six élèves d'écoles élémentaires maîtrisant mal l'anglais sur sept vivaient dans des familles isolées sur le plan linguistique (c'est-à-dire que tous les membres de la famille de plus de 14 ans maîtrisent mal l'anglais). La proportion d'enfants souffrant d'isolement linguistique est plus élevée à la maternelle (8 p. 100) et beaucoup plus faible au secondaire (4 p. 100). Bien que la prévalence des familles qui sont isolées sur le plan linguistique et qui comptent des enfants d'âge scolaire maîtrisant mal l'anglais renforce la nécessité de programmes d'alphabétisation familiale, le principal programme fédéral à cet égard a été réduit récemment en raison de coupures budgétaires substantielles.

En somme, en dépit de l'absence d'une politique d'intégration des immigrants, les niveaux élevés et soutenus d'immigration, combinés aux réformes visant la reddition de comptes, engendrent un intérêt grandissant pour la situation des élèves qui maîtrisent mal l'anglais et des élèves immigrants (Center for Education Policy, 2005). Les questions suivantes, qui concernent l'immigration, la

réforme de l'éducation et les écoles en milieu urbain, sont d'un intérêt tout particulier pour la recherche en ce domaine.

- Les écoles en milieu urbain, et en particulier les écoles secondaires, sont-elles en mesure d'accroître rapidement leur capacité à répondre aux nouvelles mesures incitatives concernant l'enseignement aux élèves qui maîtrisent mal l'anglais et aux élèves immigrants?
- Les écoles hétérogènes en milieu urbain avec une forte clientèle maîtrisant mal l'anglais vont-elles continuer d'avoir les plus hauts taux d'échec sous le nouveau régime de reddition de comptes? Est-ce que la réforme se traduira par des investissements plus importants dans ces écoles et, dans l'affirmative, grâce à quelles ressources?
- Les nouvelles normes auront-elles des résultats indésirables, par exemple une hausse des abandons scolaires par les élèves qui maîtrisent mal l'anglais et qui échouent aux examens nécessaires pour passer en classe supérieure ou pour obtenir un diplôme?
- La possibilité de passer d'une école qui échoue à une école qui réussit se révélera-t-elle vide de sens en l'absence de la possibilité d'abandonner les districts du centre-ville pour les écoles de banlieues plus aisées? Étant donné l'existence d'écoles isolées sur le plan linguistique, chez les écoles qui réussissent, quels sont les programmes de langue offerts aux élèves qui maîtrisent mal l'anglais?
- Qui tirera profit des nouvelles possibilités offertes dans les écoles grâce au mode de reddition de comptes : les parents et les élèves les mieux nantis ou les moins bien nantis? Les parents qui maîtrisent mal l'anglais et leurs enfants seront-ils les derniers à quitter les écoles en échec, ce qui entraînerait une hausse des niveaux de ségrégation des personnes maîtrisant mal l'anglais?
- Les nouvelles exigences de compétence des enseignants et des auxiliaires à l'enseignement aggraveront-elles les pénuries actuelles? Est-ce qu'elles entraîneront la disqualification d'assistants bilingues, dont plusieurs sont des parents, ou est-ce que cela favorisera leur embauche ou leur formation à l'enseignement?
- Finalement, l'enseignement de la langue maternelle, et par ricochet le bilinguisme élève, perdra-t-il de l'importance en raison de l'impératif d'acquérir rapidement des compétences linguistiques en anglais?

Références

- CAPPS, Randy, et coll. *The New Demography of America's Schools: Immigration and the No Child Left Behind Act*, Washington, D.C., The Urban Institute, 2005.
- CENTER ON EDUCATION POLICY. *From the Capital to the Classroom: Year 3 of the No Child Left Behind Act*, Washington, D.C., Center on Education Policy, 2005.
- COSENTINO DE COHEN, Clemencia, Nicole DETERDING et Beatriz CHU CLEWELL. *Profile of US Elementary Schools: LEP Concentration and School Capacity*, Washington D.C., The Urban Institute, 2005.
- KIM, Jimmy, et Gail SUNDERMAN. *Large Mandates and Limited Resources: State Response to the No Child Left Behind Act*, Cambridge, 2004. Maîtrise : « The Civil Rights Project at Harvard University ».
- RUIZ-DE-VELASCO, Jorge, Michael FIX et Beatriz CHU CLEWELL. *Overlooked and Underserved: Immigrant Students in U.S. Secondary Schools*, Washington, D.C., The Urban Institute, 2000.

➔ mfix@mpi.org

Les banlieues de la diversité : des lieux comme les autres?

ANNICK GERMAIN, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société (INRS-UCS)

Jusqu'aux années 1990, les banlieues faisaient l'objet d'images contradictoires émanant principalement des États-Unis et de la France. Espaces de rêve pour les uns, espaces de relégation pour les autres, exprimant la liberté des uns et la dépendance des autres, tout semblait opposer les banlieues selon qu'elles étaient vues des États-Unis ou de la France. Dans ce dernier pays, les périphéries de certaines grandes villes faisaient l'objet de politiques urbaines bruyantes (la Politique de la ville a en effet fait beaucoup parler d'elle!) car on voyait condensés dans l'habitat social des grands ensembles tous les problèmes sociaux de la ville contemporaine. Or, si le dit problème des banlieues coïncide avec l'arrivée dans le logement social de familles immigrées au tournant des années 1970, on parlera peu, bizarrement, d'ethnicité dans le milieu des décideurs. Pourtant, l'opinion publique sera hantée deux décennies plus tard par l'image de jeunes (Français) d'origine maghrébine exprimant parfois de manière violente le malaise régnant dans ces grandes tours d'habitat social qui avaient jadis fait la fierté des architectes modernistes et dont on va projeter la démolition partielle dans le cadre de la Loi sur la solidarité et le renouvellement urbain.

Aux États-Unis, les banlieues étaient plutôt présentées comme le royaume des Blancs et le cœur du mode de vie américain, les questions raciales étant cantonnées aux ghettos localisés dans de vieux quartiers centraux en déclin. Quant aux immigrants à proprement parler, on s'attendait à ce qu'ils se dispersent en périphérie au fil de leur intégration économique et qu'ils disparaissent ainsi du paysage.

Ces images opposées ont volé en éclat, démenties tant par l'évolution du tissu social des villes que par les recherches urbaines menées notamment à la faveur de regards croisés à l'échelle internationale. Et dans ce virage, la diversité culturelle (ou si l'on veut, l'immigration et ses conséquences socioculturelles) figurera de plus en plus au cœur des événements, comme on le verra.

Mais il faut d'abord insister sur le fait qu'il s'agit de diversité tout court ! En effet, il faudra de plus en plus parler des banlieues au pluriel, tant les cas de figure semblent variés au sein d'un même contexte national. Bien plus, on comprend que cette diversité n'est pas nouvelle et que, par exemple, le monde des banlieues françaises est infiniment plus complexe qu'on ne l'avait cru (Vieillard-Baron, 2001); il faut donc changer la manière dont

on les regarde. Dans un ouvrage collectif au titre évocateur, *Banlieues à problèmes. La construction d'un problème social et d'un thème d'action publique* (Baudin et Genestier, 2002), des chercheurs français tentent de déconstruire toutes ces images de la banlieue pour mieux comprendre ce qui s'y passe réellement, en commençant par en faire l'histoire, puis en cessant de voir dans ces espaces des microcosmes sociaux imperméables à ce qui se passe ailleurs dans la société. En désenclavant en quelque sorte la compréhension des dynamiques sociales des banlieues, l'accent est mis sur les points de vue et trajectoires tant sociales que spatiales des personnes qui y vivent. Du coup, la table semble enfin mise pour une véritable discussion des enjeux de l'ethnicité dans la société française, sans tomber dans les pièges du déni ou de la sur-ethnicisation.

De l'autre côté de l'Atlantique, les débats évoluent également rapidement; ils sont cependant alimentés par d'autres enjeux et concepts notamment parce que le concept d'« ethnicité » est moins problématique qu'en France. Le Canada attire également les regards pour sa politique du multiculturalisme (et aussi pour ses « succès » en matière d'intégration). Tant aux États-Unis qu'au Canada, la géographie de l'immigration a elle aussi beaucoup changé : dans plusieurs grandes villes étatsuniennes et canadiennes, les immigrants sont désormais aussi présents en banlieue que dans la ville centre et ils y sont, à l'occasion, même plus nombreux. Ainsi les plus fortes proportions de « minorités visibles » se retrouvent en banlieue, à Markham (en périphérie de Toronto) et à Richmond (en périphérie de Vancouver). Mais cette suburbanisation de l'immigration (et plus largement des minorités culturelles) varie, dans ses formes, son ampleur et ses significations, d'une ville à l'autre. Ainsi Montréal diffère-t-elle considérablement de Toronto et de Vancouver, les deux autres métropoles canadiennes, dans la mesure où l'étalement urbain de l'immigration ne semble guère avoir débordé des anciennes banlieues de l'île de Montréal qui font aujourd'hui partie de l'agglomération montréalaise. Par ailleurs, Toronto et Montréal se distinguent aussi de plusieurs métropoles étatsuniennes par des banlieues souvent fortement multiethniques, où se côtoient des origines ethniques variées.

Les cas de figure varient aussi selon les communautés immigrantes (les groupes originaires de l'Asie de l'Est optent plus souvent que les autres pour la banlieue) et produit à l'occasion de

nouveaux types de banlieues. Si les immigrants qui s'installent en périphérie souhaitent généralement se fondre dans l'uniformité du paysage pavillonnaire des banlieues et donc s'y rendre invisibles, certains d'entre eux préfèrent y afficher la présence de leur communauté pour des raisons qui peuvent être culturelles ou économiques, ce qui dans tous les cas revient à modifier le paysage urbain de façon significative et inspire à l'occasion un renouvellement de la terminologie. C'est le cas par exemple des ethnoburbs, une notion introduite par W. Li pour les banlieues de Los Angeles où l'agrégation de certaines communautés chinoises a produit une forme d'intégration inédite entre zones résidentielles et commerciales ainsi qu'entre l'espace économique local et international (Li, 1998). Des modèles plus ou moins similaires ont été observés dans certaines banlieues canadiennes (encore qu'une comparaison internationale systématique reste à faire). Le même travail comparatif devrait d'ailleurs être fait pour ce que Danico appelle des communautés postsuburbaines,

Dans plusieurs grandes villes étatsuniennes et canadiennes, les immigrants sont désormais aussi présents en banlieue que dans la ville centre et ils y sont, à l'occasion, même plus nombreux.

d'anciennes banlieues blanches de Los Angeles investies, voire urbanisées, par des communautés coréennes et vietnamiennes, dans une perspective d'autonomie (Danico, 2004).

Cette suburbanisation complique parfois l'accès des nouveaux immigrants à certains services : au Canada, les ONG qui assurent de plus en plus ces services fournis, jadis par les gouvernements, restent pour la plupart localisés dans les villes centrales. Mais la suburbanisation de l'immigration pose surtout des questions inédites de nature culturelle.

L'affirmation progressive de la diversité culturelle dans le paysage des banlieues s'accompagne en effet à l'occasion de certaines tensions. Un des premiers chocs culturels majeurs est survenu à Vancouver lorsque des ménages originaires de Hong Kong ont fait construire ou réaménager ce qu'on a appelé des monster houses dans des quartiers cossus; ces maisons sont caractérisées par leur style particulier et leur aménagement paysager (Ley, 1995). Les mails commerciaux asiatiques ont aussi suscité çà et là quelques controverses, donnant parfois des maux de tête aux urbanistes peu habitués à ces nouvelles formes d'utilisation du sol (Preston et Lo, 2000). Les tensions ont été encore plus délicates à gérer dans le cas des lieux de culte des minorités; il s'agit de dossiers d'aménagement qui ont pour ainsi dire pris les municipalités par surprise (Germain et Gagnon, 2003). La construction de lieux de culte (temples sikhs, hindous, mosquées, églises pentecôtistes, etc.) – parfois monumentaux et qui ne sont plus nécessairement des équipements de proximité puisqu'ils ont une « clientèle » régionale – provoque parfois de vives réactions auprès des riverains. Il faut dire que ces

controverses surviennent dans un contexte où la mentalité NIMBY (« pas de ça chez moi ») exacerbe les frilosités face à tout ce qui est inhabituel (y compris l'altérité sous toutes ses formes) et met à l'épreuve les compétences de médiation non seulement des responsables municipaux mais aussi des groupes religieux et des citoyens-voisins.

S'il fut un temps où en Amérique du Nord, la banlieue était un espace où se retrouver entre soi à l'écart de la diversité des centres-villes, le contexte dans lequel s'effectuent les choix résidentiels (avec leur lot de contraintes) est aujourd'hui fort différent, que ce soit en périphérie ou au centre. D'une certaine manière, les difficultés vécues en banlieue suite à l'installation de « minorités » culturelles, sont le symptôme d'une banalisation de la question de leur insertion dans la ville. Non pas qu'il faille s'en désintéresser, loin de là, mais c'est désormais la ville dans toutes ses composantes qui est concernée par la gestion de la diversité. Par ailleurs, les défis d'adaptation découlant d'une présence croissante de minorités culturelles ne peuvent être dissociés d'autres transformations urbaines concomitantes. En effet, les problèmes de partage de l'espace et des modes de cohabitation sont aujourd'hui exacerbés par la diversité croissante des styles de vie dont la diversité des origines ethniques n'est qu'une composante parmi d'autres. En effet, si nous savons bien le rôle structurant joué par les inégalités socio-économiques dans les modes de vie urbains, nous sommes encore malhabiles quand il s'agit de reconnaître la part jouée par la culture et par l'expression des individualités. Dans ce contexte renouvelé, nous devons apprendre à jeter un regard neuf sur les manières d'habiter la ville et comprendre les trajectoires individuelles et collectives des habitants dans leurs diversités infinies et fluctuantes.

Références

- BAUDIN, G., et P. GENESTIER (dir). *Banlieues à problèmes. La construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*, Paris, La Documentation française, 2002.
- DANICO, M. Y. « The Formation of Post-suburban Communities », *International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 24, n° 7-8 (2004), p. 15-31.
- GERMAIN, A., et J. E. GAGNON. « Minority Places of Worship and Zoning Dilemmas in Montréal », *Planning Theory and Practice*, vol. 4, n° 3 (2003), p. 295-318.
- LEY, D. « Between Europe and Asia: The Case of the Missing Sequoias », *Ecumene*, vol. 2 (1995), p. 185-210.
- LI, W. « Anatomy of a New Ethnic Settlement : The Chinese Ethnoburb in Los Angeles », *Urban Studies*, vol. 35, n° 3 (1998), p. 479-501.
- PRESTON, V., et L. LO. « Asian Theme Malls in Suburban Toronto: Land Use Conflict in Richmond Hill », *The Canadian Geographer*, vol. 44, n° 2 (2000), p. 182-190.
- VEILLARD-BARON, H. *Les banlieues. Des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris, Hachette, 2001.

➡ annick.germain@ucs.inrs.ca

Mise à jour : projets et partenaires

Le rôle des autorités locales dans la lutte contre la discrimination et l'exclusion : l'UNESCO et la Coalition internationale des villes contre le racisme

SERGUEI LAZAREV et **JUN MOROHASHI**, Section Lutte contre la discrimination et le racisme, Secteur Sciences sociales et humaines UNESCO (Paris)

L'UNESCO a lancé l'initiative de la Coalition internationale des villes contre le racisme en 2004. Elle vise à établir un réseau des villes intéressées par l'échange d'expériences afin de renforcer leurs politiques de lutte contre toutes les formes de discrimination. Les villes signataires pourront discuter, échanger, réfléchir et agir ensemble à l'occasion de séminaires, d'activités de communication et d'information et dans le cadre de projets de recherche. Une autre composante clé du projet consiste à définir des indicateurs pour évaluer l'efficacité des politiques municipales contre le racisme.

Au cours de la première phase (2004-2006), des coalitions régionales seront mises sur pied en Afrique, dans les États arabes, dans la région Asie-Pacifique, en Europe, en Amérique latine, dans les Antilles et en Amérique du Nord. Puis, en 2007, ces six régions seront réunies au sein d'une Coalition internationale des villes contre le racisme.

Le Plan d'action adopté est composé de dix engagements couvrant différents domaines de compétence locale (tels que l'éducation, le logement, l'emploi ou les activités culturelles) et fournit quelques exemples de mesures concrètes. Une ville sera désignée « chef de file » (p. ex. Nuremberg, Bangkok ou Montevideo) et, à ce titre, coordonnera chaque coalition régionale qui se dotera d'un son propre Plan d'action. Lancée en décembre 2004, la Coalition européenne propose par exemple que chaque ville incorpore des clauses de non-discrimination dans ses contrats avec ses fournisseurs locaux, comme le précise l'engagement no 5 intitulé « la ville comme promoteur actif des pratiques équitables ». Les villes signataires s'engagent à intégrer ce Plan d'action dans leurs stratégies et

politiques municipales et à faire participer à sa mise en œuvre les différents acteurs de la société civile, en particulier ceux-là mêmes qui sont victimes de discrimination. Il incombe aux villes de consacrer les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation de leurs engagements et d'informer le Comité directeur régional des actions qu'elles ont entreprises.

En juin 2005, un groupe de travail pancanadien dirigé par la Commission canadienne pour l'UNESCO a présenté au congrès annuel de l'Association canadienne des commissions et conseils des droits de la personne à Saskatoon la version préliminaire d'un document prônant la création d'une coalition des municipalités canadiennes contre le racisme. Le groupe cadre consultera les villes pour les inviter à se joindre à cette coalition qui sera officiellement lancée en 2006.

Pour plus de renseignements :

► www.unesco.org/shs/citiesagainstracism
j.morohashi@unesco.org

Diversité au sein du mouvement de la Croix-Rouge

CHRISTINA WILLIAMSON, Croix-Rouge suisse

À titre de premier organisme humanitaire en importance au monde, la Croix-Rouge donne l'exemple en matière de diversité. L'engagement du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à promouvoir la diversité se manifeste dans un réseau international de sociétés nationales obéissant à une série de principes et fondements juridiques.

Représentation en fonction du sexe, de l'âge et de l'origine ethnoculturelle

Dans son document *Stratégie 2010*, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est donné pour priorité d'améliorer la représentativité dans les organismes décisionnels puisque certains segments de la population sont largement sous-représentés au sein des sociétés nationales d'un grand nombre de pays. Il importe en effet pour le Mouvement d'atteindre un bon équilibre non seulement pour des motifs d'équité et d'égalité, et pour éviter toute discrimination, mais aussi pour garantir que toutes les actions aient le plus grand impact possible. Le Mouvement de la Croix-Rouge doit donc démontrer une amélioration notable, de sorte que ses prises de position reflètent la composition de la population dans son ensemble, notamment pour mieux représenter les femmes, les jeunes et les communautés ethniques.

Par ailleurs, la Plate-forme de coopération de la Croix-Rouge européenne pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants (PERCO) de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a élaboré des principes directeurs en vue de promouvoir la diversité culturelle au sein de l'organisation. Ces principes sont pour les sociétés nationales de la Croix-Rouge des outils utiles, qui les aideront à s'ouvrir à la diversité culturelle.

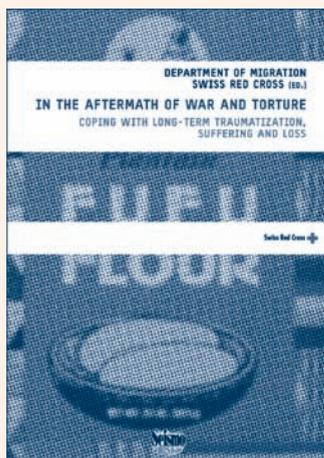
Promotion du respect

À titre de membre du Mouvement, la Croix-Rouge suisse s'est également engagée à promouvoir le respect de la diversité et à lutter contre la discrimination et l'intolérance. En 2003, elle a produit pour le gouvernement suisse un rapport sur l'ouverture des institutions dans les sociétés civiles, fournissant ainsi des balises d'une éventuelle politique nationale. Un nouveau projet en cours vise la promotion de la diversité au sein de la Croix-Rouge suisse.

Pour plus de renseignements :

➤ www.ifrc.org/perco
www.redcross.ch • info@redcross.ch

Les répercussions de la guerre et de la torture : Comment faire face aux traumatismes persistants



In the Aftermath of War and Torture est un ouvrage sur la guerre et la torture, bref, le traumatisme que vivent les victimes de la guerre, notamment celles qui sont forcées de fuir. Il aborde aussi les réactions et les responsabilités de la société. En dix chapitres, les auteurs étudient les aspects pratiques et théoriques et la situation des victimes de la guerre de Bosnie réfugiés en Suisse. On y trouve aussi un rapport du Service ambulatoire pour victimes de la torture et de la guerre, qui célèbre cette année son 10^e anniversaire. *In the Aftermath of War and Torture* est le second volume de la série Migration: Contributions from Theory and Practice publiée par la Croix-Rouge suisse. Aussi en version allemande (ISBN 3-03777-038-8).

Pour commander :

➤ www.seismoverlag.ch

Dialogue international sur la migration :

Recherche de cohérence politique en matière migratoire

MICHELE KLEIN SOLOMON, Politiques sur les migrations, recherche et communications
Organisation internationale pour les migrations

Depuis son lancement à la 50e séance annuelle du Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en 2001, le Dialogue international sur la migration (DIM)¹ offre aux États ainsi qu'aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales une tribune pour étudier les enjeux politiques de la migration afin d'améliorer la compréhension et la coopération à cet égard. Chaque année, par diverses activités, le Dialogue international sur la migration approfondit les idées et points de vue exprimés lors de séances antérieures. Ce dialogue ouvert, englobant et constructif, nourri par une analyse des politiques et une recherche ciblée, favorise parmi les participants une meilleure compréhension des enjeux de la migration.

Hormis le DIM qui figure au programme annuel du Conseil de l'OIM, les discussions se poursuivent tout au long de l'année, principalement lors d'ateliers

intersessions. Ces ateliers permettent d'explorer des aspects multidisciplinaires de la migration et de favoriser le maillage avec des secteurs connexes, comme la santé ou le commerce. Les ateliers sont organisés avec le soutien financier de gouvernements et en partenariat avec des organisations et des institutions du domaine.

En 2005, le dialogue porte sur le thème « Recherche d'une cohérence politique en matière migratoire ». Dans la mesure où il n'existe aucun instrument juridique ayant valeur de référence au niveau international ni aucune structure ayant force de loi pour régir les mouvements internationaux de personnes, et à la lumière du caractère multidisciplinaire et transnational de la migration, une attention et des efforts particuliers doivent être accordés à la cohérence des politiques et des pratiques migratoires aux niveaux national et

international. À moins d'une cohérence dans les politiques – au sein des gouvernements, entre les États, et entre les nombreuses parties prenantes dans ce domaine – une gestion efficace de la migration peut s'avérer difficile. Pour l'OIM, les mesures à prendre pour assurer cette cohérence politique sont à la fois souhaitables et réalisables, et les moyens et mécanismes existants peuvent y concourir.

Le thème de la Recherche d'une cohérence politique en matière migratoire est exploré par le biais de différentes activités. Un premier atelier intersessions, organisé avec le ministère du Développement international du Royaume-Uni et le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas et portant sur le thème Migrations et le développement², s'est tenu les 2 et 3 février 2005. On s'y est interrogé sur la pertinence de considérer la migration comme un enjeu de

1 On peut consulter tous les documents produits lors des séances antérieures du Dialogue international sur la migration à l'adresse : www.iom.int/en/know/idm/smh_fr_200406.shtml.

2 Tous les documents sur l'atelier Migration et développement sont hébergés sur ce site : www.iom.int/en/know/idm/iswmd%5F200502.shtml.

développement et sur l'importance de se doter de politiques cohérentes afin de tisser des liens efficaces. Les discussions ont porté sur les synergies et les points communs entre les programmes de migration et les programmes de développement, et sur la façon dont la migration peut être intégrée aux exigences des politiques de développement en insistant particulièrement sur les partenariats et une diaspora active. L'atelier a permis aux gouvernements et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales de faire connaître les approches et les pratiques mises en œuvre par chacun pour incorporer la migration aux politiques de développement nationales, régionales et internationales des pays développés et en voie de développement. Il a également permis de relever les lacunes à combler. Une centaine de pays et quelque quarante organisations intergouvernementales et non gouvernementales étaient représentés.

Le deuxième atelier intersessions de 2005, qui aura lieu les 27 et 28 septembre, portera sur le thème « Renforcement du potentiel de gestion des migrations ». L'aptitude des États à gérer efficacement les migrations dépend largement de l'aptitude à offrir des structures législatives et administratives appropriées et de la disponibilité d'un personnel correctement formé pour formuler des politiques et

gérer des programmes. Le renforcement de potentiel – pris dans son sens le plus large – est donc critique et ce, aux échelles nationale, régionale et mondiale. L'atelier proposé offrira une tribune qui servira à déterminer l'éventail des secteurs dans lesquels les capacités existantes doivent être renforcées, évaluer stratégies de renforcement de potentiel, échanger des informations, et permettre le partage d'expériences entre États, de même qu'entre donateurs et institutions spécialisées participantes, afin de dégager les résultats positifs, les résultats négatifs et les enseignements pouvant en être tirés.

L'atelier permettra également de se familiariser avec de nouveaux instruments internationaux conçus pour aider les gouvernements à mettre au point des approches globales et cohérentes de la gestion des migrations. À cet égard, il faut essentiellement citer : l'Agenda international pour la gestion des migrations (AIGM)³ et les Éléments essentiels de gestion des migrations (EEGM)⁴ de l'OIM.

Enfin, à la réunion du Conseil de l'OIM de décembre 2005, une séance plénière de haut niveau sera consacrée au thème Recherche d'une cohérence politique en matière migratoire, en présence d'un certain nombre de ministres qui feront des communications et participeront au débat. Dans le cadre de

cette réunion, on mettra en exergue certaines évolutions en matière de politique migratoire, en examinant notamment les conclusions de la réunion sur les processus consultatifs régionaux⁵ organisé conjointement par la Commission mondiale sur les migrations internationales et l'OIM. On y traitera aussi des conclusions de l'atelier intersessions sur la Migration et le développement et des attentes des membres de l'OIM à la suite de l'atelier préparatoire au dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui aura lieu lors de l'assemblée générale de l'ONU en 2006.

➔ mkleinsolomon@iom.int

3 Agenda international pour la gestion de la migration (Genève, OIM et Office fédéral des migrations, 2005). L'Agenda est le fruit de l'Initiative de Berne. Il s'agit d'un cadre stratégique conçu pour aider les conseillers gouvernementaux à mettre en place des mesures efficaces de gestion des migrations. Il offre un système de référence non contraignant mais complet, propice au dialogue, à la coopération et au renforcement des compétences à l'échelle nationale, régionale et mondiale. On peut consulter le document à l'adresse : http://www.iom.int/DOCUMENTS/OFFICIALTXT/EN/IAMM_F.pdf.

4 *Essentials of Migration Management for Policy Makers and Practitioners* (EMM) (Genève, OIM, 2005). Les Éléments essentiels sont un manuel à l'intention des décideurs et des praticiens, écrit dans un langage simple, qui fait un survol des éléments clés de la gestion des migrations internationales. Pour se procurer le document, s'adresser au service des publications de l'OIM : publications@iom.int.

5 La réunion a eu lieu les 14 et 15 avril 2005. Tous les documents pertinents peuvent être consultés [en anglais] à l'adresse : www.iom.int/en/know/iom-gcim/iom_gcim_200504.shtml.

La recherche sur les immigrants en Nouvelle-Zélande : le projet New Settlers

Au même titre que le Canada, l'Australie et les États-Unis, la Nouvelle-Zélande est une terre d'immigration recherchée. Depuis sa colonisation au 19^e siècle, ce pays fait appel à l'immigration pour accroître sa population et développer une économie digne d'un État moderne. De 1800 jusqu'à la fin des années 1980, la majorité des immigrants provenaient de Grande-Bretagne et d'Irlande. À compter de la fin des années 1950, le profil de la population a commencé à se transformer graduellement, avec l'arrivée notamment d'habitants de la région du Pacifique (Samoa, Tonga, les îles Cook, Niue et Tokelau). Toutefois, en 1986, la refonte de la politique d'immigration a donné lieu à des changements majeurs dans la sélection des nouveaux arrivants (priorité à l'immigration économique) et dans les pays sources de l'immigration. En raison des incidences de ces nouvelles tendances sur le plan des politiques publiques au milieu des années 1990, les travaux de recherche dans ce domaine se sont à la fois multipliés et approfondis.

Le programme New Settlers de Massey University est l'une des principales équipes de recherche universitaire qui travaille sur le sujet. Même si certains chercheurs (notamment les professeurs Andrew Trlin et Paul Spoonley) se sont déjà intéressés aux premières migrations des peuples du Pacifique vers la Nouvelle-Zélande ainsi qu'à leurs répercussions sur les populations locales, l'équipe du programme, dirigée par le professeur Trlin, a demandé et obtenu des fonds de la Foundation for Research, Science and Technology de la Nouvelle-Zélande. L'étude porte sur les conséquences socio-économiques des réorientations de politiques au milieu des années 1980, les lacunes des politiques qui ont lésé les immigrants en voie d'établissement, ainsi que la capacité de la Nouvelle-Zélande de tirer profit du capital social et économique généré par les immigrants.

La recherche comporte trois grands volets :

- étude longitudinale sur les nouveaux arrivants originaires de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud et sur leur capacité d'adaptation;
- analyse des incidences des politiques et des pratiques de la société d'accueil sur l'établissement des immigrants;
- étude du contexte plus large dans lequel évoluent les immigrants, notamment les organismes de soutien, études de cas sur les immigrants entrepreneurs, pratiques en matière d'éducation et adaptation des adolescents.

Une variété d'ouvrages a été publiée depuis le début des travaux au milieu des années 1990, dont, plus récemment :
TRLIN A. D., P. SPOONLEY et N. WATTS (dir.). *New Zealand and International Immigration. A Digest and Bibliography*, Number 4, Palmerston North, Massey University, 2005.

SPOONLEY P., C. MACPHERSON et D. PEARSON (dir.).
Tangata, Tangata. *The Changing Ethnic Contours of New Zealand*, Southbank, Thomson/Dunmore Press, 2004.

Les chercheurs du programme New Settlers collaborent également avec d'autres équipes, dont celle du programme New Demographic Directions à la Université of Waikato, à l'organisation d'un séminaire annuel sur l'état des recherches sur l'immigration en Nouvelle-Zélande.

Pour plus de renseignements :

- ➔ M.J.Skinner@massey.ac.nz
www.newsettlers.massey.ac.nz

Le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population

GIANNI D'AMATO, Forum suisse pour l'étude des migrations

Fondé en 1995, le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population est un institut de recherche indépendant, rattaché à l'Université de Neuchâtel. Cette équipe plurilingue et interdisciplinaire compte aujourd'hui 28 personnes, dont 22 chercheurs en sciences politiques, sociologie, anthropologie, démographie, statistique, psychologie sociale, administration publique, économie, santé publique, épidémiologie, histoire et ethnologie

Le Forum effectue des recherches, des évaluations et des consultations politiques sur la base de mandats ou dans le cadre de la recherche scientifique Suisse et au niveau international. Il tire principalement ses revenus de projets de recherche, ses plus importants bailleurs de fonds étant le Fonds national suisse et plusieurs organismes privés ou publics (notamment l'Office fédéral des migrations, l'Office fédéral de la statistique et la Commission fédérale contre le racisme).

Les rapports publiés récemment par le Forum abordent un grand nombre de questions, dont les mouvements migratoires en provenance de pays d'Europe (voir *Albanian Population and Housing Census: Valorisation and Extension*, 2004, sur le recensement de la population et du logement en Albanie) et les recherches sur les migrants clandestins, plus particulièrement sur la situation propre à la Suisse (voir le rapport *Irregular migration and human smuggling to Switzerland*). D'autres chercheurs se penchent sur les motivations, la dynamique et le parcours des réfugiés somaliens dans une étude internationale pluridisciplinaire menée dans le cadre de l'initiative Convention Plus du HCNUR. Un rapport sur la prévention des migrations irrégulières préparé pour l'OIM en Suisse et pour des organismes fédéraux du pays aborde des questions comme

l'envoi de fonds, le retour et les rapports entre la migration et le développement. Enfin, le projet du Fonds national suisse sur les pratiques transnationales des migrants en Europe de l'Ouest, dirigé par le Forum, décrit la réalité sociale des activités transnationales. Ce projet a été élaboré en collaboration avec des chercheurs des universités de Coimbra, Poitiers, Brême, Liège et Amsterdam.

Tout en poursuivant ses recherches et ses activités dans les domaines de l'enseignement universitaire et des programmes d'éducation, le Forum gère un centre de documentation et une bibliothèque à l'usage des chercheurs et du grand public.

Pour plus de renseignements :

Il ne s'agit que d'un avant-goût de nos activités. Pour plus de renseignements, consulter notre site Web ou lisez *FORUM*, notre journal multilingue qui peut être téléchargé de notre site Web : www.migration-population.ch, écrire à :

➔ secretariat.sfm@unine.ch

Publications

Profils comparatifs des nouveaux immigrants des régions métropolitaines

Saviez-vous que les nouveaux immigrants enrichissent le bassin des professionnels des sciences et de la santé de la ville d'Halifax? Ou que près de 70 p. 100 des nouveaux immigrants du Canada venus de Taiwan vivent à Vancouver?

Ces renseignements et bien d'autres se trouvent dans les profils *Nouveaux immigrants des régions métropolitaines*, établis par Citoyenneté et Immigration Canada et fondés sur le recensement de 2001. La série comprend les profils démographiques du Canada et de treize régions métropolitaines de recensement (RMR) du pays (Calgary, Edmonton, Halifax, Hamilton, Montréal, Ottawa, Québec, Regina, Saskatoon, Toronto, Winnipeg, Vancouver et Victoria), et fournit essentiellement des données sur l'immigration et l'obtention du droit de résidence permanente.

Le profil du Canada décrit la répartition géographique sur le territoire canadien et l'origine des nouveaux immigrants. Les profils des RMR brossent un portrait général qui fournit des renseignements comme le nombre d'immigrants et de nouveaux immigrants, la taille de la population en 2001 et au cours des années précédentes et les changements survenus avec le temps, ainsi que des comparaisons avec la province et avec le pays dans son ensemble. L'obtention de la citoyenneté canadienne est également examinée.

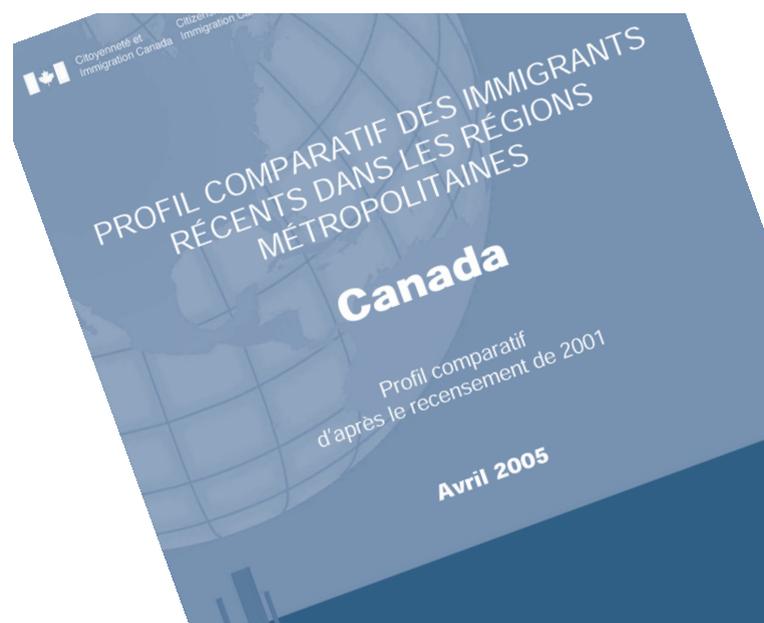
Les documents mettent en lumière les antécédents des nouveaux immigrants, y compris la catégorie d'immigration, le pays de naissance, l'âge, le sexe, la langue, l'éducation, la famille et la structure des

ménages. Sont également passés en revue certains aspects de la participation des immigrants à l'économie (participation au marché du travail et emploi) ainsi que leurs revenus (sources, niveau et distribution). Un nouveau thème, la religion, s'est ajouté par rapport aux profils fondés sur le recensement de 1996.

Outre l'analyse contenue dans les profils, chaque publication compte environ 75 tableaux et figures, dont plusieurs réunissent des données comparatives sur la population née au Canada, les immigrants et les nouveaux immigrants. Plusieurs de ces tableaux sont ventilés par sexe afin de fournir des informations plus détaillées.

On peut consulter la série Nouveaux immigrants des régions métropolitaines sur le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada :

➔ www.cic.gc.ca



La migration et les Objectifs du Millénaire pour le développement

ERICA USHER, Politique et planification stratégiques, Politique, recherche et communications en matière de migrations, Organisation internationale pour les migrations

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) vient de publier *The Millennium Development Goals and Migration*. Ce document traite des liens qui peuvent exister entre les différents « Objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD) de l'OIM, et mettent l'accent sur la réduction de la pauvreté, l'égalité entre les sexes, la santé, le développement durable respectueux de l'environnement et les partenariats mondiaux pour le développement.

La recherche et l'analyse sur la façon dont la migration et les OMD sont interreliés présente effectivement des lacunes. Pourtant, les liens entre migration et développement ne se limitent pas à de simples relations « de cause à effet ».

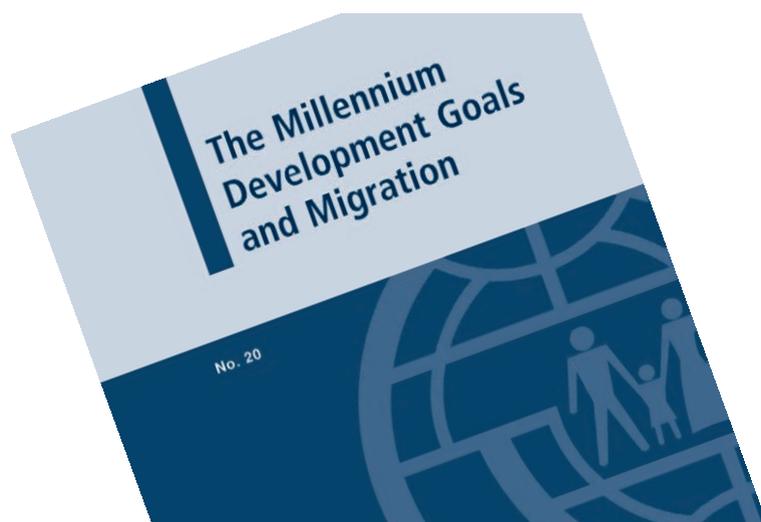
Les migrations peuvent avoir, de manière directe ou indirecte, des effets à la fois positifs et négatifs sur la réalisation des OMD, et les migrants peuvent contribuer à l'atteinte des OMD, dans la mesure où ces objectifs ont un sens à leurs yeux. Dans les domaines où la migration menace la réalisation des OMD, il convient d'appliquer des stratégies efficaces de gestion des migrations, afin de contrer les effets négatifs et à rehausser les effets positifs des mouvements migratoires sur les OMD. Afin de tenir compte de tels thèmes transsectoriels, il faudrait intégrer la migration aux programmes d'action qui s'inscrivent dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, tels que formulés par les gouvernements des États à faible revenu.

Il importe avant toute chose d'analyser de manière approfondie les liens complexes entre migration et OMD. Il s'agirait entre autres d'orienter la recherche vers l'élaboration d'indicateurs qui aideraient les gouvernements à se doter des moyens stratégiques qui leur permettraient de tirer parti de la contribution possible de la migration à la réalisation des OMD.

Ce document est un volet de la série d'études sur les migrations (Migration Research Series) de l'OIM, qui portant sur les tendances actuelles et les questions stratégiques en matière de migration. La série s'est enrichie cette année des documents suivants : *Migration and Development: New Strategic Outlooks and Practical Ways Forward, the Cases of Angola and Zambia* (sur la migration et le développement en Angola et en Zambie), *The Development Potential of Zimbabweans in the Diaspora: A Survey of Zimbabweans Living in the UK and South Africa* (sur l'immigration de Zimbabwéens au Royaume-Uni et en Afrique du Sud), *Dynamics of Remittance Utilization in Bangladesh* (sur le recours aux transferts d'argent au Bangladesh) et *Internal Migration and Development: A Global Perspective* (sur les migrations internes et le développement).

Pour se procurer ces publications et d'autres, communiquer avec le service des publications de l'OIM :

➤ eusher@iom.int
publications@iom.int



Publications



Revue de l'intégration et de la migration internationale

La Revue de l'intégration et de la migration internationale (RIMI) est la revue du projet Metropolis qui se consacre aux travaux internationaux de recherche comparative sur la migration et l'intégration. La RIMI a récemment publié un numéro spécial (vol. 5, no 3) intitulé *Organized Migrant Smuggling and State Control: Conceptual and Policy Challenges* portant sur la migration clandestine organisée et l'intervention des États. Ce numéro, dont les éditeurs invités étaient Jeroen Doomernik et David Kyle, propose des articles de Frank Laczko (« Opening Up Legal Channels for Temporary Migration: A Way to Reduce Human Smuggling? », sur l'allègement de la réglementation pour réduire le trafic d'êtres humains), de Christina Siracusa et Kristel Acacio (« State Migrant Exporting Schemes and Their

Implications for the Rise of Illicit Migration: A Comparison of Spain and the Philippines », sur les stratagèmes d'exportation de migrants et leur incidence sur l'augmentation des migrations illicites), de David Spener (« Mexican Migrant-Smuggling: A Cross-Border Cottage Industry », sur l'immigration clandestine du Mexique aux États-Unis) et de Richard Staring (« Facilitating the Arrival of Illegal Immigrants in the Netherlands: Irregular Chain Migration Versus Smuggling Chains », sur les différences entre chaînes de migration et migrations clandestines.

Un autre numéro spécial de la RIMI paraîtra bientôt sur les liens entre la religion et la migration. On pourra y lire des articles en provenance du Canada (Peter Beyer, Paul Bramadat, ainsi que Janet McLellan et Marybeth White), de l'Allemagne (Matthias Koenig), des États-Unis et du Royaume-Uni (Paul Weller). La revue comportera aussi un article sur la laïcité au Québec. Les directeurs invités pour ce prochain numéro sont John Biles et Paul Bramadat.

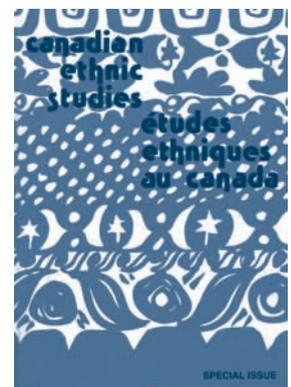
Pour s'abonner à la version imprimée ou électronique de la RIMI, visiter : ➤ <http://jimi.metropolis.net>

Études ethniques au Canada : régionalisation et immigration

Même si les immigrants tendent à s'installer dans les grandes villes, l'expérience des nouveaux arrivants hors des grands centres urbains suscite une attention grandissante.

Études ethniques au Canada consacre un numéro spécial aux travaux de recherche sur la régionalisation de l'immigration au Canada, tirant parti de l'expertise des Centres d'excellence Metropolis du pays. Parmi les collaborateurs : Harald Bauder et Sonia Di Biase (University of Guelph), Chedly Belkhodja et Nicole Gallant (Université de Moncton), Louise Fontaine (Université Sainte-Anne), Lucille Guilbert (Université Laval), Jennifer Hyndman et Kathy Sherrell (Simon Fraser University), Fisnik Preniqi (Immigrant Services Society de Colombie-Britannique), Michèle Vatz-Laaroussi (Université de Sherbrooke), et Margaret Walton-Roberts (Wilfrid Laurier University). Les éditeurs invités, Michèle Vatz-Laaroussi, Margaret Walton-Roberts ainsi que John Biles et Jean Viel (Équipe du projet Metropolis), ont fait en sorte que cette publication soit une source de référence en matière de recherche et de politiques sur le sujet. Cette collaboration entre responsables des politiques et chercheurs est particulièrement manifeste dans l'article de Maurice Mandale (Agence de promotion économique du Canada atlantique) et d'Ather Akbari (Saint Mary's University), qui propose un compte-rendu de la conférence sur l'émigration organisée par le Centre Metropolis Atlantique en 2004. Ce numéro d'Études ethniques au Canada paraîtra à l'occasion de la 9^e Conférence Metropolis nationale, à Vancouver (Canada), en mars 2006. Tous les délégués en recevront un exemplaire gratuit. Pour commander :

➤ www.ss.ualgary.ca/ces



Les nouveaux arrivants, les minorités et la participation politique au Canada : comment trouver sa place



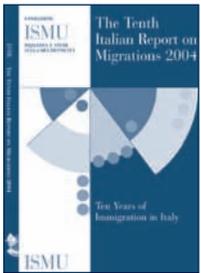
L'inclusion et la participation sont les piliers de la démocratie. À mesure que la population canadienne gagne en diversité, des observateurs étudient l'inclusion et la participation relatives des nouveaux arrivants et des communautés minoritaires aux corps élus, à la société civile et autres arènes publiques. Le numéro de *Canadian Issues / Thèmes canadiens* de l'été 2005 porte sur la

participation politique des nouveaux arrivants et des minorités au Canada. Les articles approfondissent des

thèmes divers, notamment participation civique, vote, partis politiques, représentation et élections; et participation, représentation et engagement de populations particulières dont les femmes, les Autochtones, les nouveaux arrivants, les minorités visibles, les groupes religieux, les minorités linguistiques, les minorités ethniques et les jeunes. Au sommaire également : des entrevues avec les chefs des quatre partis politiques du Canada sur les efforts déployés par chacun pour stimuler la participation et la contribution des nouveaux arrivants et des minorités.

Cette revue a été produite avec l'appui de la Direction générale de l'intégration de Citoyenneté et Immigration Canada, du Réseau de recherche sur la participation politique et du projet Metropolis, sous la gouverne de John Biles et Erin Tolley, éditeurs invités. Pour obtenir un exemplaire, écrire à ➤ canada@metropolis.net

Le dixième rapport sur la migration en Italie : après l'urgence, l'intégration



La 10^e édition du rapport de la Fondation Iniziative e Studi sulla Multiethnicità [ISMU ou Initiatives et études en matière de multiethnicité] fait un tour d'horizon de l'immigration des dix dernières années en Italie. Sans prétendre au bilan exhaustif, le rapport sur-voile les événements de la dernière décennie, souligne les moments et les aspects les plus pertinents, suscite une

réflexion sur cette période clé de la migration et propose quelques actions futures. Le rapport confirme les conclusions de ses prédécesseurs et illustre la consolidation graduelle de la réalité de la migration en Italie. Le tout est d'ailleurs étayé par un des indicateurs indiscutables, qui présentent la migration en Italie comme un fait structurel.

Au cours de la dernière décennie, le nombre de permis de résidence délivrés en Italie a augmenté en moyenne de 15 p. 100 par année, passant de quelque 650 000 au milieu des années 1990 à la moyenne actuelle de plus de deux millions par année. Parmi les principales causes de cette croissance figurent trois mesures de régularisation, qui ont touché plus d'un million d'immigrants. Cette augmentation s'est accompagnée d'un changement dans les pays sources des flux migratoires vers l'Italie. De fait, l'Afrique du Nord et l'Asie centrale et orientale ont été supplantées par l'Amérique latine et, surtout, par les pays d'Europe de l'Est, dont les migrants viennent surtout de Roumanie et d'Ukraine. Ainsi, en 1994, les immigrants du Maroc ont été les plus nombreux à bénéficier de permis de résidence (72 000), suivis des immigrants de l'ancienne Yougoslavie (64 000) et des Philippines (31 000). En janvier 2004, les immigrants de Roumanie se sont hissés au premier rang (239 000), suivis des immigrants venus d'Albanie (234 000), puis du Maroc (228 000).

Il est aussi intéressant d'observer plusieurs changements d'ordre qualitatif dans la migration. Citons le renouvellement de l'équilibre entre les sexes, la croissance des unités familiales et l'arrivée de nouvelles générations. En 1991, par exemple, les hommes formaient la majorité des immigrants en Italie, mais en 2001, le recensement a montré un équilibre entre les sexes, les immigrantes dépassant même parfois en nombre leurs homologues masculins. À l'origine de cette évolution des tendances migratoires est la réunification des familles. En effet, la réunification, très fréquente au cours de la dernière décennie, a amené en Italie un grand nombre d'immigrantes, dans le but de les réunir avec leurs maris, arrivés avec la première vague d'immigrants. Simultanément, les tendances migratoires ont été marquées par l'arrivée de femmes pour des raisons liées au travail et à l'économie. Des immigrantes sont donc venues d'Amérique latine et, plus tard, d'Europe de l'Est, pour travailler dans le domaine de la santé (comme badanti, c'est-à-dire prestataires de soins à domicile) ou comme aides domestiques. Il semblerait qu'un nouveau cycle ait été amorcé, qui débouchera probablement sur la réunification d'autres familles, mais cette fois, ce seront les immigrants qui rejoindront leurs épouses en Italie.

Le dixième rapport aborde d'autres points particuliers, dont une décennie de statistiques qui décrivent et permettent d'interpréter la nouvelle réalité de l'immigration en Italie, le droit, les tendances communautaires, la main-d'œuvre, l'école, la santé, le logement et l'établissement, le crime et la délinquance, les attitudes et les orientations de la société italienne, l'accueil des immigrants et le secteur tertiaire ainsi que les caractéristiques et problèmes de l'immigration en Lombardie.

Pour recevoir gratuitement un exemplaire du rapport en anglais, communiquer avec la Fondation ISMU :

➤ ismu@ismu.org • www.ismu.org

Publications

Avenirs multiculturels? Perspectives internationales du pluralisme

Les 22 et 23 septembre 2004, le Projet Metropolis était l'hôte, de concert avec le Monash Institute for the Study of Global Movements, le Programme de multiculturalisme de Patrimoine canadien et l'Australian Multicultural Foundation, d'un séminaire interconférences Metropolis sur les avenir multiculturels. Les communications présentées à cette occasion et d'autres encore sont parues dans le numéro de l'hiver 2005 de *Canadian Diversity / Diversité canadienne*. Ce numéro, dont la direction a été confiée à Veit Bader, propose des entrevues avec l'honorable Raymond Chan, ministre d'État (Multiculturalisme) du Canada, et avec l'honorable Peter McGauran, ministre de la Citoyenneté et des Affaires multiculturelles d'Australie. Il contient également des commentaires de spécialistes – provenant de 16 différents pays – dans le domaine des politiques, discours et enjeux en matière de multiculturalisme. Les articles abordent les diverses façons de composer avec le pluralisme, les attitudes face à l'immigration et au multiculturalisme, les difficultés inhérentes à la diversité et les critiques de politiques multiculturelles. Ils proposent aussi des façons de réagir à ces difficultés et à ces critiques. Pour obtenir un exemplaire, écrire à ➤ canada@metropolis.net



Canada et Japon : identités et valeurs



En collaboration avec l'Association d'études canadiennes, l'Association japonaise d'études canadiennes, Patrimoine canadien et Affaires étrangères Canada, le projet Metropolis proposait le 27 juin 2005 un symposium spécial visant la comparaison, entre le Canada et le Japon, des notions de diversité, valeurs et identité.

Les communications ont été publiées dans le numéro du printemps 2005 de *Canadian Diversity / Diversité canadienne*, ce qui leur donnera une plus large audience. Le numéro comprend des articles sur la démographie des deux pays, sur des questions relatives aux valeurs et à l'identité, sur les attitudes envers l'immigration et les immigrants, ainsi que sur les politiques en matière d'immigration, de multiculturalisme et de diversité. Pour obtenir un exemplaire, écrire à :

➤ canada@metropolis.net

L'immigration et les intersections de la diversité

Les Intersections de la diversité, projet conjoint de Metropolis, de l'Association d'études canadiennes et du Programme de multiculturalisme de Patrimoine canadien, a vu le jour en 2001.

L'initiative la plus récente est un numéro spécial de *Canadian Issues / Thèmes canadiens*, sur l'immigration et les intersections de la diversité. Sous la direction spéciale de Myer Siemiatycki, le magazine propose des entrevues avec Joe Volpe (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada), Raymond Chan (ministre d'État au Multiculturalisme) et Joe Fontana (ministre du Travail et du Logement) ainsi que vingt-cinq articles de chercheurs, responsables des politiques publiques et ONG qui explorent l'hétérogénéité de l'expérience des immigrants au Canada. S'y ajoutent trois articles sur le sans-abrisme et l'immigration. Pour obtenir un exemplaire en anglais ou en français, voir : ➤ canada@metropolis.net



Lancement du European Civic Citizenship and Inclusion Index



Le European Civic Citizenship and Inclusion Index (indice européen de participation civique et d'inclusion) a été lancé le 21 mars 2005. Cette étude a été réalisée car malgré le fait que les États membres de l'Union européenne (UE) se sont engagés à fixer des normes communes de participation civique et d'inclusion, les perspectives et les politiques varient

néanmoins d'un pays à l'autre et ce, de façon considérable. L'index fournit une base de comparaison, à la fois entre États membres et en regard d'une norme européenne, de divers indicateurs de participation civique et d'inclusion dans cinq domaines stratégiques : l'intégration au marché du travail, la réunification des familles, la résidence à long terme, la naturalisation et la lutte contre la discrimination. Chacun des États membres est noté en regard d'un certain nombre d'indicateurs stratégiques précis. La référence ultime est l'octroi aux immigrants des mêmes droits qu'aux citoyens des pays de l'UE et l'imposition d'obligations identiques. Les principales conclusions de l'index sont les suivantes :

1. les États membres ne recueillent pas suffisamment de données sur l'inclusion des migrants et leur participation civique;
2. les États membres ne concrétisent pas tous leurs engagements de la même façon;

3. les États membres obtiennent généralement des notes semblables dans chacun des domaines stratégiques examinés;
4. peu importe que l'histoire des migrations soit longue ou courte, il n'y a pas de différence majeure entre les pays;
5. malgré la difficulté de l'obtenir et la faible protection qui lui est accordée, le statut d'immigrant est assorti de droits substantiels;
6. la législation antidiscrimination n'est pas appliquée rigoureusement et ne couvre pas suffisamment la discrimination fondée sur la nationalité; et
7. la naturalisation reste le champ d'action le plus problématique pour les États membres, ce qui reflète le débat permanent sur le caractère durable ou temporaire du phénomène qu'est la migration.

L'indice a été mis au point par le Migration Policy Group, en collaboration avec le Foreign Policy Centre, le British Council et des chercheurs du Europe in the World Centre, ainsi que des universités de Liverpool et de Sheffield. Le projet est financé en partie par le Barrow Cadbury Trust et le Joseph Rowntree Trust. Il sera, pour les intéressés, un moyen d'infléchir les débats nationaux et européens et de surveiller l'évolution des politiques sur la réunification des familles, la résidence à long terme et la lutte contre la discrimination. Il sera mis à jour chaque année pour permettre les comparaisons longitudinales.

Pour plus de renseignements, voir :

➤ www.britishcouncil.org/brussels-europe-inclusion-index.htm

Centre d'expertise urbain des Pays-Bas

Internet comme facteur de bon voisinage



Le centre d'expertise urbain des Pays-Bas [Urban Expert Centre ou UEC] a été créé pour acquérir et diffuser des connaissances sur les politiques d'urbanisme des Pays-Bas et, plus généralement, des pays d'Europe. Il est conçu pour jouer un rôle de premier plan dans la diffusion des connaissances sur les problèmes qu'éprouvent les villes européennes. Récemment, d'ailleurs, l'UEC et l'organisme Social Quality Matters, voué à la qualité du tissu social, ont instauré de concert une initiative intitulée « A Nice Neighbourhood: The Internet as a Tool », dont le but est de démontrer comment Internet peut favoriser le bon voisinage, en renforçant les communautés et en stimulant les liens entre diverses parties d'un même quartier. Internet s'est imposé comme moyen privilégié parce qu'il permet les interrelations simultanées.

Pour en savoir plus, communiquer avec l'UEC :

➤ www.dutchuec.nl • info@dutchuec.nl

Événements

Séminaire interconférence Metropolis

Cité.Migration.Intégration

Le rôle des cités et des municipalités

Le 10 juin 2005 s'est tenu à Vienne, en Autriche, un séminaire interconférence Metropolis, organisé par le Vienna Executive Policy Group for Integration (une initiative visant à favoriser l'intégration des immigrants). Cette activité, qui portait principalement sur le rôle des cités et des municipalités dans les migrations et l'intégration, a réuni plus de 200 représentants d'administrations municipales d'Allemagne, de Suisse et d'Autriche, chercheurs et organisations non gouvernementales qui se consacrent aux questions de migration et d'intégration. L'objectif était de partager les diverses expériences et de diffuser les connaissances acquises sur les modèles et les mesures dans les domaines de la migration, de l'intégration et de la diversité.

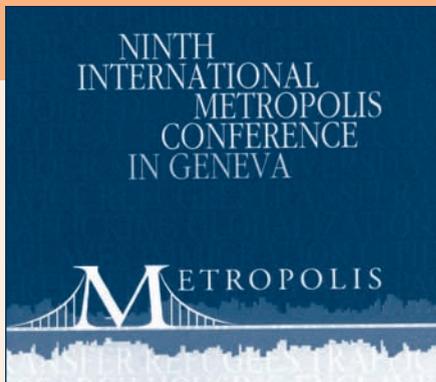
M^{me} Sonja Wehsely, conseillère municipale pour l'intégration de la Ville de Vienne et M. Rinus Penninx, coprésident du projet international Metropolis, ont donné le coup d'envoi du séminaire. M^{me} Rita Süßmuth, membre de la Commission mondiale sur les migrations internationales, a prononcé le discours liminaire, qui a été suivi par une discussion sur l'intégration entre des experts des villes de Francfort-sur-le-Main, Munich, Vienne et Bâle. Les ateliers de l'après-midi ont permis d'aborder les énoncés de mission des villes, les questions d'accompagnement des migrants et d'intégration en garderie et à l'école, ainsi que la diversité et la composition démographique des villes. L'accent a été mis sur les stratégies et plusieurs pratiques modèles ont été présentées. Pour lire le rapport complet, voir : www.international.metropolis.net/events/index_f.html.

METROPOLIS
présente

Metropolis présente : L'intégration sociale des immigrants

Dans le cadre de la série Metropolis présente, lancée à l'automne 2002, des groupes d'experts se réunissent pour discuter de questions stratégiques et de recherche, d'un point de vue international et comparatif. Le 24 janvier 2005, le Secrétariat du projet Metropolis accueillait à Ottawa une conférence de cette série, portant sur l'intégration sociale des immigrants. Le panel s'est penché sur la question à savoir si le multiculturalisme et l'intégration sont mutuellement exclusifs. Les présentateurs suivants ont été invités à explorer ce sujet : Paul Bramadat (Université de Winnipeg), Yngve Lithman (Université de Bergen), Christina Namiesniowski (Programme du multiculturalisme, ministère du Patrimoine canadien), Rinus Penninx (Université d'Amsterdam), Bobby S. Sayyid (Université de Leeds), Daniel Weinstock (Université de Montréal) et l'honorable Andrew Telegdi (Comité permanent de la Chambre des communes sur la citoyenneté et l'immigration). L'activité était financée par la Commission européenne, l'UNESCO, la Bibliothèque du Parlement, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le ministère du Patrimoine canadien et le Projet Metropolis.

Pour en savoir plus sur la série Metropolis présente, cliquer sur le lien « Événements » sur le site Web : <http://canada.metropolis.net>.



La 9^e Conférence internationale Metropolis

Coopération et gestion des migrations

La 9^e Conférence internationale Metropolis s'est déroulée du 27 septembre au 1^{er} octobre 2004 à Genève, en Suisse, où l'ont accueillie le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, l'Organisation internationale pour les migrations et le Bureau de l'intégration de la République et du canton de Genève. Le thème de la Conférence était la coopération et la gestion des migrations et les objectifs étaient de prendre connaissance des initiatives internationales, nationales et locales afin d'apprendre à gérer la migration et ses effets, et à en tirer profit. Des séances plénières ont porté sur la migration et le développement, la collaboration à la gestion de la migration, l'éducation et les jeunes migrants, la gestion des conflits sociaux, la discrimination, la migration et la santé, la migration de la main-d'œuvre ainsi que les amnisties et les programmes de régularisation. Plus de 85 ateliers et visites d'études ont été offerts dans des organisations établies à Genève et dans différents lieux de la ville. Plus de 700 personnes ont participé à la conférence, soit des représentants de gouvernements, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales de divers pays. Pour consulter les actes de la Conférence, visiter : www.international.metropolis.net/events/index_f.html.

La 8^e Conférence nationale Metropolis

Immigration et situation du Canada dans un monde qui change

Le Centre d'excellence pour la recherche sur l'immigration et l'intégration dans les métropoles (RIIM) sera l'hôte de la 8^e Conférence nationale Metropolis, qui aura lieu du 23 au 26 mars 2006 à l'hôtel Westin Bayshore Resort and Marina de Vancouver.

Les conférences nationales Metropolis sont des forums de discussion réunissant chercheurs, responsables des politiques publiques, et membres d'organisations non gouvernementales intéressés aux questions de migration, de diversité et d'inclusion sociale. Les séances plénières prévues sont les suivantes :

- L'évolution des régions sources : une étude de cas sur la migration entre la Chine et le Canada
- L'évolution des politiques d'asile et leurs répercussions sur le Canada
- Citoyenneté et intégration des migrants
- Les partenaires en immigration : incidences et répercussions communes
- Les frontières et sécurité : une étude de cas sur la frontière canado-américaine
- Le Plan d'action national contre le racisme : éliminer les obstacles et promouvoir l'intégration

La conférence offrira aux participants de nombreuses occasions de présenter et de prendre part à des ateliers. Il est à noter que les projets d'ateliers doivent être déposés au plus tard le 31 octobre 2005.

Pour en savoir davantage, rendez-vous au site Web de la Conférence : www.metropolis2006.net.

La 10^e Conférence internationale Metropolis

Nos diverses cités – Migration et diversité en transit

La 10^e Conférence internationale Metropolis aura lieu du 17 au 21 octobre 2005 à Toronto, au Canada. La conférence portera sur les liens entre migration, diversité et cités. Toronto offre d'ailleurs de nombreuses occasions d'observer les possibilités et difficultés que pose la diversité en contexte urbain. Toute une gamme de sujets seront abordés en huit séances plénières. Les thèmes abordés comprennent :

- La diversité dans les villes contemporaines : la perspective d'un maire
- Les lieux de travail sans barrières : le rôle du gouvernement et des employeurs
- La mondialisation et la sécurité : les frontières sont-elles toujours importantes?
- Le Rapport de la Commission mondiale sur la migration internationale
- Le pluralisme religieux : à la recherche de solutions
- La diversité : un avantage concurrentiel
- L'établissement d'un capital social : le rôle des ONG
- La diversité : aller de l'avant

Plus de 80 ateliers sont prévus au programme, dont des ateliers traditionnels sur le site même de la conférence ainsi que des ateliers présentés dans les locaux d'organisations communautaires. Un éventail de visites d'études permettra d'observer l'immigration et la diversité dans divers quartiers de Toronto, à l'occasion d'une cérémonie de la citoyenneté et dans les bureaux de médias ethniques et multiculturels. Les participants pourront se familiariser avec le processus d'obtention de la résidence permanente. Au programme également, un examen du système d'éducation et de sa sensibilité aux nouveaux arrivants.

La Conférence internationale Metropolis est devenue le plus grand rassemblement annuel de spécialistes de la migration et de la diversité. Plus de 700 représentants des milieux universitaire, gouvernemental et non gouvernemental sont d'ailleurs attendus. Pour en savoir plus, visiter : www.international.metropolis.net/events/index_f.html

LISBOA '06

Pour de plus amples renseignements :
Site Web : www.international.metropolis.net
Courriel : metropolis2006@ceg.ul.pt

11^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE METROPOLIS

À la croisée des chemins : la migration et l'évolution du paysage urbain

Du 2 au 6 octobre 2006
Lisboa, Portugal



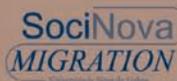
FUNDAÇÃO
LUSO-AMERICANA



CEG



centro de estudos sociais
FACULDADE DE ECONOMIA DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA



FUNDAÇÃO
CALOUSTE
GULBENKIAN



Ministério do Trabalho e
da Solidariedade Social
Gabinete do Ministro